

DÉTOURNEMENT DE COUFFINS DE RAMADHAN ET SURFACTURATION

UN DÉPUTÉ DU RND SUR LA SELLETTE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6893 -LUNDI 18 JANVIER 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

222 nouveaux cas et 5 décès en 24 heures

Page 2

DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE DANS PLUSIEURS PAYS

LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES ÉCARTÉE



La fermeture des frontières du pays risque de durer encore. Le ministre de l'Intérieur a affirmé que cette mesure reste en vigueur jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire, la décision d'ouvrir les frontières à nouveau étant du ressort des hautes autorités du pays.
Page 2

SAÏD CHANEGRIHA :

«Les Algériens déterminés à mettre en échec tous les desseins hostiles»

Page 4

ENIEM DE OUED AÏSSI

Pas de reprise de travail

Page 16

RÉSEAUX IP

SIP, l'atout technologique de la VoIP

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE DANS PLUSIEURS PAYS

La réouverture des frontières écartée

La fermeture des frontières du pays risque de durer encore. Le ministre de l'Intérieur a affirmé que cette mesure reste en vigueur jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire, la décision d'ouvrir les frontières à nouveau étant du ressort des hautes autorités du pays.



Depuis dix mois, l'Algérie a suspendu les vols internationaux et a décidé de fermer ses frontières pour endiguer la propagation du coronavirus alors que le pays enregistrait ses premiers cas de contamination à la Covid-19. Cette décision, selon le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a permis «à l'Algérie d'endiguer la propagation du coronavirus, contrairement à d'autres pays qui ont tardé à fermer leurs frontières». Une mesure qui risque de perdurer compte tenu de la détérioration de la situation épidémiologique dans plusieurs pays avec lesquels l'Algérie a des liaisons. En effet, Kamal Beldjoud, dans sa réponse à la question écrite du député Hassan Aribi, a affirmé que «cette mesure restera en vigueur jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire», soulignant la compétence des hautes autorités du pays sur la question de la réouverture des frontières. Une décision tributaire aussi, précise le ministre, de l'avis des spécialistes. Ces derniers campent sur leurs positions et estiment qu'«il n'est pas prudent de reprendre les liaisons aériennes avec des pays qui enregistrent un rebond de contamination».

Mohamed Bekkat Berkani, membre du Conseil scientifique, affirme que « dans les conditions épidémiologiques actuelles, il est très difficile de penser à une reprise», mettant en avant les décisions de restriction que les pays instaurent de nouveau. «Comment décider de l'ouverture des frontières alors que tous les pays les ferment au vu de la situation catastrophique dans certains pays, notamment européens», s'est-il interrogé. Dans sa déclaration au Jeune Indépendant, Mohamed Bekkat Berkani a insisté sur la prudence. «Voulez-vous qu'on sacrifie notre «confort» actuel alors que l'on enregistre quelques cas seulement et que les hôpitaux ne sont plus débordés ?», s'est-il interrogé, affirmant être pour une fois «dans une quiétude». Dans la perspective de préserver ces acquis, il n'est pas question de reprendre les vols internationaux de sitôt. Du moins jusqu'à ce que l'immunité collective soit atteinte avec, notamment, la vaccination d'une bonne partie de la population. La situation épidémiologique des pays avec lesquels nous devons avoir des liaisons aériennes est surtout le paramètre à prendre en considération pour décider de l'ouverture ou non des frontières, sachant que certains pays comme la France et la Grande-Bretagne enregistrent un rebond des contaminations ainsi que l'apparition d'une nouvelle souche du coronavirus. «Il n'est pas prudent, actuellement, de reprendre les liaisons aériennes», a souligné M. Bekkat, signalant l'habilité des autorités à prendre ces décisions. Selon lui, si la situation s'améliore d'ici au mois de juin, les frontières seront ouvertes, soulignant toutefois la difficulté de faire des projections sur la situation épidémiologique. Le porte-parole du Conseil scientifique a lui aussi écarté une éventuelle ouverture des frontières. Lors de son passage hier, sur les ondes de la Chaîne 2, il a insisté sur la nécessité de demeurer prudents avant d'envisager toute réouverture des frontières. «Si nous ouvrons les frontières, nous risquons de recevoir le nouveau variant de la Covid-19», a-t-il indiqué.

Lilia Aït Akli

COVID-19 EN ALGÉRIE

222 nouveaux cas, 181 guérisons et 5 décès en 24 heures

LE NOMBRE de cas de contamination à la Covid-19 poursuit sa décrue en Algérie, avec 222 nouveaux cas positifs enregistrés en 24 heures, 181 guérisons et cinq décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 103.833, des guérisons à 70.554 et celui des décès à 2.836.

Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contamination durant les 24 dernières heures, avec plus de 15 cas, à leur tête la wilaya d'Alger qui a recensé 56 contaminations.

«222 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 181 guérisons et cinq décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 103.833, des guérisons à 70.554 et celui des décès à 2.836», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 236 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.50 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contaminations en 24 heures, à savoir Alger (56 cas), Oran (36 cas) et Blida (29 cas).

Les wilayas, d'Alger (15.447 cas), Oran (10.289 cas), Blida (7.835 cas), Sétif (5.120 cas) et Bejaia (4.400 cas) représentent à elles seules 41% des cas de contamination et 30% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que seulement 25 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 17 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 6 wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère baisse, avec 23 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (24 la veille).

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques. Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.034.472 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 95.162.233 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 67.937.205 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de samedi, 13.870 nouveaux décès et 658.387 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 3.761 nouveaux morts, le Royaume-Uni (1.295) et le Mexique (1.219).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 395.851 décès pour 23.758.856 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 209.296 morts et 8.455.059 cas, l'Inde avec 152.274 morts (10.557.985 cas), le Mexique avec 140.241 morts (1.630.258 cas), et le Royaume-Uni avec 88.590 morts (3.357.361 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 176 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Slovénie (151), l'Italie (135), la Bosnie (134), la République tchèque (134). L'Europe totalisait hier 657.362 décès pour 30.451.682 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 548.602 décès (17.280.631 cas), les Etats-Unis et le Canada 413.698 décès (24.459.847 cas), l'Asie 230.208 décès (14.605.062 cas), le Moyen-Orient 93.637 décès (4.385.408 cas), l'Afrique 78.288 décès (3.236.539 cas), et l'Océanie 945 décès (31.492 cas).

Mohamed Mecelti

DÉTOURNEMENT DE COUFFINS DE RAMADHAN ET SURFACTURATION

Un député du RND sur la sellette

Le député du Rassemblement National Démocratique (RND), le député Belabes Belabes, a cédé à son successeur à la tête de l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Ain Chouhada, dans la wilaya de Djelfa, un lourd passif de plusieurs millions de dinars et surtout des détournements à la pelle. C'est ce que révèle une rapport d'une commission d'enquête dépêchée par le wali de Djelfa, dont le Jeune Indépendant *détient une copie.*



En dépit des éléments contenus dans ce rapport, le député n'a jamais été interrogé ou inquiété depuis 15 ans. L'affaire, remise sur le tapis en 2018, est restée étouffée d'abord grâce à la chape de plomb imposée par l'ancien secrétaire général du parti Ahmed Ouyahia également Premier ministre alors et ensuite grâce à l'immunité parlementaire de Belabes. Vol, falsification, surfacturation, usurpation d'identité et dilapidation de biens publics ont été relevés tout au long des années que M. Belabes député de la wilaya de Djelfa, a passées à la tête de la commune d'Ain Chouhada», révèle le rapport.

Sénateur puis député de 2007 à ce jour du RND, parti de l'alliance présidentielle soutien du président déchu Abdelaziz Bouteflika depuis 2004, M. Belabes était le maire d'Ain Chouhada de 1990 à 2005. L'année où une commission d'enquête dépêchée par le wali de Djelfa, M. Hamou Ahmed Touhami, a dressé un tableau sombre, des années de gabegie et «de transgression des lois de la république».

Selon le document d'une trentaine de pages, les détournements à l'administration de M. Belabes ex-président du groupe parlementaire du RND concernent plusieurs segments y compris l'opération du couffin de Ramadhan pour laquelle le trésor public a alloué des millions de dinars chaque année.

A titre illustratif l'enquête a révélé qu'en 2003 quelque «1200 kg de semoule, 333 kg de sucre, 473 boites de tomate, 313 litres d'huile et 473 kg de vermicelles manquaient dans une seule opération de distribution». Alors que les plus démunis n'ont bénéficié que de semoule et de café, des personnes ne figurant pas dans la liste des nécessiteux recensés par les services de l'APC ont eu la part du lion des dons sans qu'ils soient inscrits sur la liste, selon le document qui précise que «sur les 200 kg de viande destinée aux démunis au cours d'une opération, seuls 54 kg ont été distribués».«Ces détournements se sont poursuivis durant tous les mandats de M. Blabes à la tête de la commune», lit-on dans la conclusion du rapport. Les fournisseurs choisis par le premier responsable de l'APC, étaient triés sur le volet. Preuve en est, «le fournisseur Hamidet B. a facturé le kg de café à 4100 Da, alors que son prix, cette année-là, ne dépassait pas les 220 Da», note le document.

«Dans la facture N° 09, non datée, du fournisseur Frites F. au prix de 689.885.40Da, comportant des fournitures achetées à des prix onéreux, telles que l'huile de moteur W40 payée au prix de 1.120 Da, alors que son prix sur le marché ne dépasse pas les 90 Da ?!!», signale le rapport. M. Belabes, également selon le rapport, offrait des projets de construction ou de réhabilitation au grès à grès, après avoir contourné les procédures, en affichant de fausses informations sur les annonces ou en les affichant tardivement ou encore en les publiant dans des journaux peu connus des lecteurs.

«Les dates sur les certificats d'affichage présentés par les APC d'El Guedid, Mesâad, Charef, Beni Yagoub et Zaafrane étaient toutes ultérieures à la date d'ouverture des plis contenant les offres. Ce qui prouve qu'en réalité ce marché n'a pas été soumis à consultation, comme prévu par la loi», tranche le document. Pis encore, il révèle que dans sept des projets accordés illégalement aux mêmes entrepreneurs généralement, les travaux étaient achevés avant même l'annonce du début des projets !

Le rapport souligne que les revenus de la boulangerie, du bus de transport de voyageurs et de plusieurs engins de travaux publics, que loue la commune afin de diversifier les revenus, n'ont jamais atterri dans la caisse de la commune. «Le bus de transport de voyageurs de la commune reliant Ain Chouhada à Douis et Ain Chouhada à El Idrissia au prix de 25 Da et 50 Da respectivement, a été exploité pendant deux ans (…). S'il est vrai que des carnets de tickets pour transport ont été achetés, il n'existe aucune trace des recettes», lit-on dans le rapport.M. Belabes a même présidé une commission paritaire avec de «faux membres», dans le but de valider une sanction disciplinaire contre l'un des fonctionnaires de l'APC, comme mentionné dans la page 24 du rapport. Au moment où une grande partie de la population d'Ain Chouhada vivait dans la précarité, la commune étant classée parmi les plus pauvres du pays, M. Belbas dépensait plus de 30 millions de centimes (305.662.5 Da) en gâteaux et boissons pour ses invités, dévoile le document.

Par ailleurs, *le Jeune Indépendant* a appris qu'en 2018, l'ancien secrétaire général du RND et Premier ministre à l'époque, Ahmed Ouyahia, déjà embarrassé par la prise en flagrant délit de corruption du sénateur de son parti, élu à Tipasa et ex-président d'APC de la même ville, Boudjouher Malik, a préféré écarter Belabes Belabes de la présidence du groupe parlementaire, après avoir reçu plusieurs rapports d'enquête le condamnant dans des affaires de corruption.

Ouyahia a usé de son pouvoir pour enterrer l'affaire qui impliquait l'un de ses hommes de confiance au sein du RND, M. Belabes.

Contacté de nombreuses fois M. Belabes, n'a répondu ni aux appels ni aux messages qui lui ont été adressés par *le Jeune Indépendant.*

Mohamed Mecelti

LORS DU PROCHAIN SOMMET DE L'UA

De nouvelles propositions de règlement attendues par les Sahraouis

LE SOMMET de l'Union africaine, prévu la première semaine de février, se penchera sur la situation au Sahara occidental. Ça sera un tournant politique décisif dans le traitement de ce dossier de décolonisation, et dont la situation est tendue.

La guerre s'est de nouveau installée, suite à la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu de septembre 1991. Une violation qui poussa les sahraouis à dénoncer ce cessez-le-feu et mettre fin à leurs exaspération et une attente d'un référendum d'autodétermination qui dure depuis trente ans.

Ce sommet, qui abordera d'autres questions sensibles, sera dominé cependant par le dossier sahraoui et les affrontements qui se déroulent depuis le 13 novembre dernier, notamment tout au long du mur des sables, long de 2500 km érigé par des fortifications et des zones infestées de milliers de mines. Les chefs d'État africains attendent la finalisation d'un rapport du CPS, conseil de paix et sécurité, dont les membres ont multiplié les consultations. D'ailleurs, des propositions pour le règlement de la question seront remises sur la table par le CPS.

Déjà que le SG de l'ONU n'arrive plus à désigner un envoyé spécial au Sahara occidental, que la Minurso s'est confinée dans un rôle mineur, que Rabat refuse l'envoi d'observateurs de l'UA ou d'une quelconque mission d'observation sur la situation, le dossier est devenu épineux. Le ralliement de certains pays occidentaux aux thèses du makhzen ne facilite guère la résolution du conflit. Mais, signe de l'incapacité de l'ONU dans ce dossier, c'est le Conseil de sécurité qui vient de diffuser, il y a trois jours, les propositions de l'Union africaine concernant le règlement du conflit au Sahara occidental. Ces propositions visent à réunir les conditions d'un nouveau cessez-le-feu et à parvenir à une solution juste et durable qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le document diffusé ce vendredi par le Conseil de sécurité souligne l'inquiétude de l'Union africaine quant à la situation dans la région d'El-Guerguerat, à l'extrême sud sur Sahara occidental, à nouveau en proie à la guerre suite à l'agression militaire marocaine et à la violation de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis 1991. Le document évoque également la contribution attendue de l'UA en appui aux efforts de l'ONU, à travers l'organisation par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA d'un dialogue avec les deux parties, RASD et Maroc, tous deux membres de l'organisation panafricaine, pour «réunir les conditions d'un nouveau cessez-le-feu et parvenir à une solution juste et durable au conflit qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux décisions et résolutions pertinentes de l'Union africaine et de l'ONU et des objectifs et principes de l'Acte constitutif de l'UA», selon des sources médiatiques sahraouies.

Mohamed Kouini

LE MINISTRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS À MÉDÉA

Priorité de la couverture téléphonique aux zones d'ombre

LE MINISTRE de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Brahim Boumzar, s'est rendu hier dans la wilaya de Médéa, où il a procédé à l'inauguration de plusieurs projets relevant de son secteur.
La visite du ministre s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée africaine des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication, à l'instar des pays du continent. C'était l'occasion de mettre en exergue «le rôle de la poste et sa résilience en temps de crise». Le ministre a souligné l'intérêt stratégique que revêt l'activité des infrastructures publiques, dont le secteur de la poste, des télécommunications et du numérique qui, a-t-il di, est à l'avant-poste eu égard à sa proximité avec les citoyens au plus profond de notre vaste pays et compte tenu de son rôle en tant que moteur de l'activité économique. Car «la crise liée à la Covid-19 a montré que les technologies digitales sont un élément clé dans le quotidien des individus et a des conséquences importantes sur tous les domaines de l'activité économique».
Dans le cadre de la feuille de route du gouvernement, a indiqué le ministre, des dispositions et mesures opérationnelles ont été prises afin de garantir la continuité du service public à travers plus de 4 000 bureaux de poste, gérant plus de 23 millions de CCP à travers une adaptation des horaires et un redéploiement des ressources humaines pour le règlement de toutes les opérations financières relatives aux salaires, pensions et allocations diverses.
Par ailleurs, le secteur a adopté une démarche reposant sur la numérisation tous azimuts pour permettre aux citoyens d'avoir accès aux services administratifs, à la gestion des moyens de paiement, à l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et a distribué plus de 3 840 000 cartes Dhahabia en 2020.
A l'issue de son intervention, le ministre a procédé au lancement du projet de partenariat Algérie-Télécom et des start-up dans le cadre du processus de généralisation du paiement électronique avant de se rendre au centre-ville, où il a inauguré le nouveau Centre régional de tri réalisé à proximité de la poste Ould Imam, à Médéa. Il y a assisté à un exposé sur les infrastructures, les moyens techniques et les ressources humaines du secteur de la wilaya, qui compte pas moins de 91 bureaux de poste, 174 guichets postaux...
Le ministre a, par la suite, inauguré un bureau de poste et assisté à la mise en service de la connexion à la fibre optique via le système FTTH des 3600 logements à Aïn Djerda, où il déclaré que «l'internet n'est pas un luxe, c'est une nécessité pour les familles dans le déroulement des travaux de recherche et études de leurs enfants».
Il a précisé, en direction de ses interlocuteurs, la nécessité du partage de l'utilisation des infrastructures d'Algérie-Télécom avec l'ensemble des opérateurs, sans distinction entre le secteur public et le secteur privé, car, a-t-il dit, ce qui compte, c'est la couverture des besoins des citoyens.
Dans le cadre d'une meilleure couverture téléphonique des zones d'ombre, le ministre s'est rendu dans la zone éparse de la commune de Bouskène, notamment la zone d'ombre de la fraction de Béni Maaloum, qui a bénéficié d'une installation pour sa couverture téléphonique via la 4 G.

Nabil B.

NOUVELLE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

Tous les secteurs doivent être impliqués

Attirer des capitaux et des investisseurs étrangers en Algérie repose sur un climat d'investissement propice aux affaires et sur des garanties de transparence. Deux points essentiels qui ne peuvent être assurés que par la loi sur l'investissement. Or, des entraves bureaucratiques, la corruption et le clanisme sont la sombre réalité qui enveloppe le climat d'investissement en Algérie. Des investisseurs locaux et étrangers font face à des lobbys qui semblent avoir pour principale mission de faire fuir toute personne intègre voulant travailler pour le bien de ce pays.



«Une nouvelle loi sur l'investissement, impliquant tous les secteurs concernés, est d'une nécessité majeure car la relance économique du pays est menacée par des pratiques archaïques, particulièrement la corruption et la bureaucratie», a affirmé au Jeune Indépendant El-Houari Tigharsi, expert en économie et membre de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).
«L'impasse dans laquelle se trouve l'économie algérienne requiert des textes plus flexibles, simples et attractifs, surtout après la chute drastique des prix de l'or noir», a-t-il ajouté. M. Tigharsi a révélé que «durant l'année 2019-2020, aucun investissement étranger n'a été réalisé, et beaucoup d'entraves ont freiné l'investissement local». Il a relevé que faute d'un cadre juridique approprié, la crainte des investisseurs est compréhensible et tout à fait logique.
«Il n'incombe pas au ministre de l'Industrie de préparer, seul, une loi dont dépendent tous les autres secteurs, et une partie importante de l'économie nationale», a-t-il souligné, faisant savoir qu'il s'agit d'un contrat économico-social, qui a pour objet de fixer le régime applicable aux investissements nationaux et étrangers, dans les activités économiques de production et de service.
«Tous les secteurs doivent participer à la préparation de cette loi, y compris les partenaires économiques et sociaux, sous l'égide du Premier ministre», a-t-il précisé.
Dans ce sens, il a appelé à instaurer un dialogue multisectoriel pour garantir la stabilité des textes de loi, seule qualité à même de rassurer les investisseurs. «Nous ne voulons pas d'une loi semblable à celle de 2016. Comment peut-on s'ouvrir aux investisseurs étrangers sans renforcer l'attractivité de l'économie algérienne, à travers une nouvelle stratégie industrielle qui permet d'encourager les investissements productifs et d'améliorer le climat des affaires ?», s'est interrogé l'expert.
M. Tigharsi a plaidé pour une loi accordant plus de garanties et de protection à l'investisseur, notamment étranger, à travers un cadre juridique transparent, clair et stable, permettant de réduire le rôle de l'administration dans le processus d'investissement ainsi que d'encourager et d'accompagner les porteurs de projets.
Pour l'expert, la relance de l'investissement et l'amélioration de l'environnement de l'entreprise, afin d'atteindre un développement économique pérenne, passe, entre autres, par des partenariats gagnant-gagnant.
«Garantir l'égalité entre les investisseurs et la liberté d'investir est un gage que doit assurer l'Etat algérien pour pouvoir établir de vrais partenariats gagnant-gagnant avec des investisseurs capables d'apporter une valeur ajoutée à notre économie», a insisté M. Tigharsi.

Mohamed Mecelti

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TITTERI

Formation aux métiers de l'export

LA CHAMBRE de commerce et d'industrie du Titteri lancera prochainement une session de formation sur les métiers de l'export au profit des opérateurs et organismes locaux, selon un communiqué émis par cette institution.
La formation, qui en est à sa 4e édition, s'étalera sur 6 semaines au cours desquelles les participants prendront connaissance du processus de recherche et d'exploration des opportunités d'affaires au-delà des frontières nationales comme voie majeure de croissance.
S'inscrivant dans le cadre du soutien et de l'accompagnement des entités économiques nationales publiques et privées locales par le ministère du Commerce, la formation donnera aux participants les outils nécessaires aux métiers d'export car «l'activité de l'export doit aussi être intégrée dans la stratégie de développement de l'entreprise en faisant comprendre aux managers qu'elle n'est pas secondaire» et doit être considérée comme «le prolongement du marché domestique».
Plusieurs aspects seront abordés durant la formation, à savoir l'environnement international, les modes d'entrée dans les marchés internationaux, la négociation interculturelle, la sécurisation financière et contractuelle, la logistique et les démarches douanières, etc.
Ces connaissances permettent aux managers de pouvoir identifier les risques potentiels à l'international qui peuvent revêtir des formes diverses, notamment politiques, réglementaires, économiques et monétaires étant donné que l'internationalisation suppose la maîtrise de plusieurs processus, notamment le savoir-faire lié à l'activité de production. Et pour ce faire, la production doit être adaptée aux besoins de chaque pays où le produit sera exporté en ce qui concerne le «savoir-livrer», qui suppose la maîtrise des contraintes logistiques et douanières, et le «savoir- manager» pour préserver les choix de développement stratégique à l'international.
Dans l'objectif d'encourager les exportations, l'Etat a mis en place le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), destiné à apporter un soutien financier aux exportateurs dans leurs actions de promotion et de placement de leurs produits sur les marchés extérieurs.
Le Fonds couvre les charges liées à l'étude des marchés extérieurs, les frais de participation aux foires et expositions à l'étranger, le transport international et la manutention dans les ports algériens, les coûts d'adaptation des produits aux marchés extérieurs, les coûts de prospection, etc.
A cet avantage, s'ajoutent les possibilités offertes par la Chambre nationale de commerce et d'industrie dans l'identification des marchés à fort potentiel pour placer les produits nationaux dans les pays où la demande existe.

Nabil B.

SAÏD CHANEGRIHA :

«Les Algériens déterminés à mettre en échec tous les desseins hostiles»

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé, dimanche, la détermination des Algériens à mettre en échec «tous les desseins hostiles, qui, dans un passé récent, ont essuyé un échec cuisant en essayant d'employer le virus du terrorisme et d'en faire un autre moyen abject et destructeur pour concrétiser des objectifs suspects et tendancieux».



Intervenant lors de sa visite de travail et d'inspection dans la 3ème Région militaire à Béchar, le chef d'Etat-major de l'ANP a mis en avant le «souci du Haut Commandement de l'ANP à accorder une attention primordiale à la sécurisation de nos frontières nationales, suivant une stratégie homogène et une approche globale, traduite intégralement et avec rigueur sur terrain, de manière à améliorer et promouvoir la performance opérationnelle et de combat de ses dispositifs et ses composantes, pour pouvoir relever tous les défis», souligne un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Nous œuvrons par cette action sincère et dévouée à poursuivre le renforcement des capacités du corps de bataille de l'ANP et fournir les conditions permettant d'élever sa disponibilité, de façon à garantir l'amélioration et la promotion de la performance opérationnelle et de combat de l'ensemble de ses dispositifs et composantes, afin de pouvoir relever tous les défis. Je dis tous les défis, quelle que soit leur nature, au service de l'intérêt suprême de l'Algérie et pour appuyer ses fidèles enfants attachés à son unité, sa souveraineté, son indépendance, sa sécurité et sa stabilité, déterminés à mettre en échec tous les desseins hostiles, qui, dans un passé récent, ont essuyé un échec cuisant en essayant d'employer le virus du terrorisme et d'en faire un autre moyen abject et destructeur pour concrétiser des objectifs suspects et tendancieux, des tentatives qui échoueront aujourd'hui et demain dans toutes leurs ignobles manœuvres», a-t-il souligné.

«Aussi, a-t-il ajouté, en concrétisation de la vision éclairée et des orientations judicieuses de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense nationale, que nous souhaitons revenir rétabli au pays dans les jours à venir, afin de poursuivre en compagnie de tous les patriotes fidèles, le parcours d'édification de l'Algérie nouvelle».

«Nous avons veillé, au sein de l'ANP, à accorder une importance primordiale à la sécurisation de toutes nos frontières nationales, suivant une stratégie homogène et une approche globale, traduite intégralement et avec rigueur sur terrain, notamment au regard des conditions délétères qui caractérisent notre région, et ce en resserrant l'étau de manière continue sur les hordes criminelles et en les éliminant, de façon à prémunir notre pays contre les dangers et les menaces et préserver son territoire et son peuple de toutes les sources de menaces multiforme et multidimensionnelles».

Le général de Corps d'Armée a affirmé également que «la démarche patriotique authentique qu'adopte l'ANP, avec dévouement et abnégation, afin d'être la digne héritière de ses ancêtres et demeurer le gardien fidèle et le protecteur dévoué de cette terre bénie, est en soit un immense honneur», note la même source.

«Je confirme en cette occasion que la démarche patriotique authentique, qu'adopte l'ANP, avec dévouement et abnégation, afin d'être la digne héritière de ses ancêtres, et demeurer le gardien fidèle et le protecteur dévoué de cette terre bénie, qui mérite que notre Armée préserve chaque parcelle de son sol et qu'elle se déploie le long de ses vastes frontières nationale», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP.

Il a souligné, en outre, «cette démarche judicieuse est en soit un immense honneur pour l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui tient toujours, en s'acquittant de son devoir national envers son peuple et sa patrie, à se remémorer le passé de l'Algérie riche en exploits et d'en inspirer les facteurs de la forte détermination et la ferme résolution à poursuivre son devoir national sacré».

M. D.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME & DE LA VILLE

O.P.G.I DE BOUMERDES

Cité Administrative Boumerdes

Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202

Tél: 024/79 – 58 - 58 Fax: 024/79 - 58 - 43

OPGI BOUMERDES

AVIS D'APPEL d'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 15-247/04/2021/DMO

(Relance suite à une infructuosité)

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdès dont le siège social est sis à : Cité Administrative – Wilaya de Boumerdès relance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux restant à réaliser en TCE sans VRD du projet **50/100** logements publics locatifs à **BAGHLIA (Bloc C et D)** dans la wilaya de Boumerdes du programme **4500** Logements quinquennal **2010/2014 2eme Tranche 2011**.

Les entreprises ayant la qualification, catégorie **une (I)** et plus (Activité principale ou secondaire : bâtiment) et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière **(O.P.G.I) de Boumerdès** sis à Cité Administrative Wilaya de Boumerdès, contre payement des frais de reproduction fixés à **Deux MILLE Dinars (2.000,00 DA)** non remboursables.

Les offres doivent comporter **un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme

1- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- une déclaration de probité ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le statut pour les sociétés ;
- le registre de commerce électronique
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants à savoir :

a/ **Capacités professionnelles** : Certificat de qualification et la classification professionnelle du soumissionnaire catégorie I et plus dans le domaine concerné (activité principale ou secondaire : Bâtiment,

b/ **Capacités techniques** : **Liste des moyens humains et matériels** à engager dans le cadre du projet, objet de la soumission appuyée de toutes pièces justificatives

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- Cahier des charges (partie I) devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé); par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Planning prévisionnel :(insérer le planning selon le spécimen en annexe du cahier des charges)

3 -L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

NB : -Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.

-Toutes les copies doivent être en cours de validité, le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'exiger l'original de chaque document

Les enveloppes doivent déposés sous plis anonyme et fermé à l'adresse suivant :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES

Bureau d'ordre général

« ***À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres*** »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°15-247/04/2021/DMO

(relance suite à une infructuosité)

Réalisation des travaux restant à réaliser en TCE sans VRD du projet 50/100 logements publics locatifs à BAGHLIA wilaya de Boumerdes

La date de dépôt des offres est fixée au 15 éme Jours avant 10h30mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à 11 h 00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 18/01/2021 / ANEP 2116001031**

CONSIDÉRÉ COMME L'UN DES PROTOCOLES DE SIGNALISATION LES PLUS POPULAIRES DE L'HISTOIRE DES RÉSEAUX IP

SIP, l'atout technologique de la VoIP

Par Farid Farah

Aujourd'hui, le protocole d'ouverture de session SIP (Session Initiation Protocol) est massivement utilisé dans la téléphonie sur IP.



Grâce à la convergence entre les technologies numériques et celles de la téléphonie, ce protocole est devenu, à la voix sur IP, depuis 2007, ce qu'est le protocole HTTP au web. De nombreuses applications mobiles se sont démocratisées ces dernières années grâce au protocole SIP. Et les exemples ne manquent pas ! Prenons la messagerie instantanée, la visiophonie, la réalité virtuelle les jeux vidéo... autant de services technologiques désormais incontournables et populaires. Les commentaires des experts en réseau se prolongent sur ce sujet. Pour en détecter la raison, il est nécessaire de décrypter le langage des spécialistes. Essayons, très concrètement, de suivre pas à pas la conquête rapide de la téléphonie de nouvelle génération par le protocole SIP face à H.323. Il est à rappeler que pour transporter la voix sur un réseau IP, deux protocoles au moins sont utilisés : un pour la signalisation, un autre pour la communication vocale. Conçu, initialement pour superviser la tenue de visioconférences sur Internet, le SIP vient de se charger de la signalisation de niveau applicatif. Il permet d'établir, de changer ou de terminer des sessions multimédias interactives sur IP entre des terminaux. Des messages, sous format texte, sont ainsi envoyés, pour accepter ou refuser un appel, ou encore indiquer une occupation. Ce protocole peut donc être assimilé à une boîte à outils, composée de commandes softwares permettant le déploiement de nouvelles applications de communication d'entreprise, qui dépassent la téléphonie traditionnelle pour atteindre la communication numérique. Fondé, il y'a une vingtaine d'année, autour de la philosophie d'Internet. Ce protocole a été défini par l'IETF (Internet Engineering Task Force), l'instance internationale en charge des protocoles de l'Internet. Il obéit à une architecture composée de trois types d'équipements.

Des User Agents tels que les soft phones et les caméras vidéo, des Registrar dont le rôle est de mémoriser l'adresse IP des User Agents et des Proxy SIP qui servent d'intermédiaire entre deux User Agents. Son intérêt réside dans son prix de mise en œuvre, car il n'exige pas d'équipements de terminaison numérique et parce que les PBX en IP, sur lesquels est exclusivement appliqués, sont peu coûteux. De plus, ses canaux à longue distance sont moitié moins chers que les circuits MIC de la téléphonie traditionnelle. Créé par Jonathan Rosenberg, ancien responsable de la stratégie produit de Skype qui a rejoint l'équipe de Cisco pour s'occuper des projets Cloud et les solutions de téléprésence, le protocole SIP ne vise pas à refaire la téléphonie traditionnelle mais à enrichir le poste de travail en matière de services via le développement d'applications XML. En d'autres termes, on parlera plus de communication téléphonique mais d'une session multimédia. Cette dernière facilite la collaboration entre les outils qui sont les briques de base des communications unifiées du marché. En effet, SIP permet en plus de la conversation téléphonique classique, la conférence, la gestion de la présence, la messagerie instantanée et le partage d'applications. Il faut dire que le protocole d'Internet IP a généré un ensemble indéterminé d'applications puisque la voix et la data passent désormais par des tuyaux identiques. Cette situation a multiplié les acteurs et les solutions dans le marché de la téléphonie IP. Ce qui a permis de rendre aujourd'hui les différentes offres très abordables.

Ainsi, SIP est entrain de devenir l'unique protocole de la VoIP (Voice over IP) disponible sur les terminaux. Mieux, des compagnies ont fait émerger une norme appelée SIPconnect. Elle est destinée à faire fédérer au sein du "SIP Forum" les grands acteurs industriels du domaine afin de régler les problèmes d'interface entre PBX et les différents réseaux des exploitants y compris les nouveaux acteurs industriels impliqués dans le développement du Cloud Computing. Cependant, le SIP n'est pas le protocole ultime, d'autres sont à l'étude. L'un des plus prometteurs étant l'AMS (Advanced Multimedia System). Promu par l'ITU, ce protocole a été normalisé en 2011.

En 2025, serions-nous maîtres ou esclaves du numérique ?

Par Farid Farah

Comment évolueront les technologies mobiles du digital durant les cinq prochaines années? Y'aura-t-il des surprises en matière de traitement, de sécurisation, de de stockage de l'information digitale ? Certainement oui. Plusieurs observateurs de la société de l'information prédisent un séisme technologique au sein de l'espace numérique. L'Internet sera son épicentre. L'antenne intelligente, le Cloud, l'intelligence artificielle, la voiture autonome, le commerce connecté, la santé numérique et les objets connectés seront les causes de ce séisme. La vitesse de l'Internet et celle des réseaux Ethernet et mobiles vont être multipliées par 10 vers l'année 2026. Les débits et le volume d'information véhiculés seront tels qu'il sera possible d'accomplir à distance n'importe quelle tâche professionnelle, peu importe la distance. Pour rappel, la bande passante d'Internet, qui était à 9600 bits par seconde en 1992, est passée aujourd'hui, avec la 5G à 1gigabit à la seconde et dépassera les 2 gibabits à la seconde en 2026, avec l'arrivée de la 5G+ et la 6G. Le trafic de données mondial est passé de 29 Eo (Exaoctet) / mois en 2019 à 50 en 2020 (1 exaoctet = 1000 pétaoctets, 1 pétaoctets = 1 million gigaoctets). La croissance du nombre de mobinautes, de terminaux intelligents, de l'usage de la vidéo mobile et du déploiement des réseaux 5G, vont, en effet, être à l'origine de la multiplication par 40 du trafic de données mobiles d'ici 2025. A cette période, il y aura même plus d'habitants disposant d'un téléphone mobile (8.8 milliards), que de l'électricité (8,7 milliards), de l'eau courante (6,9 milliards) ou d'une voiture (6,2milliards). Côté industrie des terminaux mobiles, celle-ci devraient connaître une évolution gigantesque, avec la généralisation de l'utilisation des objets connectés. En effet, le nombre de connexions IoT (Internet of Things) cellulaires dans le monde atteindra les six milliards en 2026. Les échanges sur Internet vont ainsi suivre une évolution exponentielle, avec en 2025 toute surface servira d'écran d'affichage et Google aura indexé le contenu de plus de 8000 milliards de pages Web. Vers 2025, il y aura plus d'appareils en ligne que d'individus, la traduction universelle en ligne de toutes les langues sera répandue sur tous les appareils connectés, alors qu'en 2030 les premiers implants artificiels dans le cerveau seront réalité. L'ordinateur sera alors capable de stimuler le cerveau humain via des applications mobiles capables d'orienter l'être humain vers plus de connaissances…

RÉSEAUX MOBILES

Nokia et Google Cloud s'allient sur la 5G

LE GROUPE finlandais va bâtir avec la filiale d'Alphabet des solutions cœur de réseau 5G natives pour le Cloud à destination des fournisseurs de services de communication (CSP) qui modernisent leurs infrastructures réseaux et veulent proposer de services edge aux entreprises. Les types de services proposés pourraient concerner le domaine de la vente au détail connectée, du manufacturing automatisé ou encore porter sur des expériences de consommation numérique. Nokia et Google Cloud prévoient de collaborer de façon étroite, le Finlandais apportant ses capacités de gestion de réseau et des services d'exploitation 5G, tandis que le groupe californien fournira ses technologies d'IA, d'apprentissage machine et d'analyse de données s'exécutant sur Anthos pour le transfert des charges de travail vers les réseaux edge à travers les Clouds privés et publics, expliquent les partenaires dans un communiqué. Anthos for Telecom de Google Cloud servira de plateforme pour déployer les applications, ce qui permettra aux CSP de bâtir un écosystème de services pouvant être déployés n'importe où : en périphérie de réseau, en Cloud privé, dans le Cloud public et sur les réseaux des opérateurs.

MICROSOFT

Windows 10X se dévoile

ATTENDU POUR ce printemps 2021, Windows 10X promet de donner au système d'exploitation de Microsoft un grand rafraichissement en étant tourné vers le Cloud. A l'image de Chrome OS, il s'agirait en effet du premier OS de la firme de Redmond à faire tourner uniquement des applications et services Cloud. Au départ pensé pour fonctionner sur des terminaux portables double écran, notamment pliables, Windows 10X pourrait toutefois voir son usage étendu à d'autres terminaux simple écran, comme des ordinateurs portables. Une prochaine version de Surface tournant sous Windows 10X ne serait à ce titre pas une surprise. Pour obtenir Windows 10X, l'utilisateur n'aura d'autre choix que d'acheter un terminal qui l'embarque, car en effet aucune mise à jour et montée de version d'un OS Microsoft existant vers ce dernier ne serait possible. Parmi les rénovations apportées par Windows 10X, on trouvera l'interface de gestion des apps, le gestionnaire de fichiers ou encore le menu de paramètres qui tous bénéficient d'un sérieux coup de jeune.

BON À SAVOIR

Le Togo accueille le World africa startup summit

DU 8 AU 10 AVRIL prochain, la capitale togolaise, Lomé va accueillir la première édition du World africa startup summit (Wass). Ce rendez-vous de Lomé s'annonce comme une plateforme de promotion des startups africaines. Il ambitionne d'être un catalyseur du financement de ces jeunes pousses en attirant des investisseurs. Le choix de Lomé s'est imposé puisque le Togo se positionne comme un hub d'excellences, d'affaires et de services dans la sous-région. Pour les organisateurs du Wass, ce sera l'opportunité de participer à la création de richesse, de valeur ajoutée et donc à la création d'emplois à travers les startups du continent.

GYMNASTIQUE : LES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ARTISTIQUE, TRAMPOLINE ET TUMBLING DÉCALÉS À MAI

LES 15es CHAMPIONNATS d'Afrique de gymnastique artistique, de trampoline et tumbling, prévus en 2020, auront lieu finalement au mois de mai 2021, respectivement à Pretoria (Afrique du Sud) et Swakopmund (Namibie), a annoncé la Fédération internationale (FIG) sur son site officiel.

Le Championnat d'Afrique de gymnastique artistique (masculine et féminine)-2020, une épreuve de qualification pour les Jeux olympiques de Tokyo, a été reprogrammé du 14 au 16 mai 2021, en Afrique du Sud, alors que celui de Trampoline et Tumbling se déroulera du 19 au 21mai.Il est à rappeler que les deux événements étaient initialement prévus, respectivement, en avril et mai 2020, mais ont été reportés en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19. Les Championnats d'Afrique de Gymnastique ont lieu tous les deux ans, sous les auspices de l'UAG et incluent la participation des différentes disciplines de la gymnastique .

NATATION / CHALLENGE INTERNATIONAL DE GENÈVE : AMEL MELIH DÉCROCHE L'OR SUR 50M NAGE LIBRE

LA NAGEUSE algérienne Amel Melih, a remporté samedi la finale du 50m nage libre de la 54e édition du Challenge international de Genève (15-17 janvier), épreuve qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo-2020 et aux Championnats du monde de la discipline. Avec un chrono de (26.04), la nageuse du club de Saint Priest (France) a devancé l'Italienne Federica Pelligrini (26.05) et la Néerlandaise Kim Bosh (26.49). Malgré cette consécration Melih (27 ans) a raté l'occasion d'effectuer les minimas pour les JO-2020 (25.51) et les Mondiaux (25.92). De son côte, son compatriote Abdellah Ardjoun a réussi à obtenir la médaille d'argent du 200m dos avec un chrono (2:01.64), derrière le Suisse Romain Mitokov, qui a réalisé les minimas pour les JO-2020 avec un temps (1:57.39).A la faveur de cette performance, le nageur de l'ASPTT Alger a décroché sa qualification aux Mondiaux en petit bassins prévus aux Emirats arabes unis en décembre 2021, ainsi qu'aux Mondiaux en grand bassin prévus au Japon en mai 2022, en réalisant les minimas B.

27e MONDIAL DE HANDBALL EN EGYPTE (GR F 2E JOURNÉE) : ALGÉRIE 24 –ISLANDE 39

La marche était trop haute pour les Verts

Lourde défaite mais heureusement sans conséquence pour la suite des Verts dans ce mondial de handball en Egypte. En effet la marche était trop haute ce Samedi pour nos handballeurs qui se sont inclinés sur un score sans appel de 24 à 39 face au sept national islandais, pour le compte de la seconde journée de ce groupe F ou un peu plutôt les Marocains ont concédé de leur deuxième défaite cette fois ci face au Portugais (33-20).



Emoussés physiquement après leur match héroïque disputé la vaille contre les Lions de l'Atlas, les poulains du coach national, le français Alain Portes n'ont pas fait le poids cette fois en subissant une véritable suprématie des Islandais, plus frais physiquement et au gabarit impressionnant. Pris d'entrée à la gorge, les Verts ont tenté de faire le poids mais en vain. En face il y avait un bloc décidé à refaire surface et se racheter après son étonnante défaite concédé contre le Portugal lors de la première journée (23-25). Ce sont donc des Islandais déchaines qui ont pris les choses en mains dès l'entame de la partie. Les Verts loin d'avoir les forces nécessaires en attaque et en défense pour faire face aux vagues déferlantes des Islandais ont dû serrer les coudes pour limiter la casse. Trop passif en défense, le sept national Algérien accusait déjà cinq buts d'écart après seulement cinq buts de retard après 10 minutes de jeu (10-05), sans en revanche pouvoirs sérieusement inquiéter l'adversaire dans sa marche en avant comme en témoigne d'ailleurs l'impressionnant nombres de balles ratées par les Fennecs en attaque . Ce qui bien sur permis aux Nordiques de faire le job avec un Bjarki Mar Elisson impressionnant d'efficacité devant les buts de Ghodbane, et une bagatelle de 12 buts inscrit à lui seul. Très sérieux et appliqués, les Islandais avides de se refaire une santé ont fait montre d'une solidité exemplaire défensivement ont bouclé la première mi-temps à l'aise avec 12 buts d'avance (22-10).Au retour des vestiaires les Algériens recadrés reviennent avec de meilleures attentions en début de deuxième période, puisque les camarades de Berkous sont parvenus à réduire l'écart à 9 buts, avant de sombrer une nouvelle fois dans les mêmes erreurs qu'en première mi-temps. S'appuyant sur les exploits individuels en attaque, notamment, l'ailier Reda Arib auteur de trois réalisations, mais trop fébriles défensivement les Algériens n'ont pas réussi à stopper les Islandais qui s'imposent avec 15 buts d'avance (39-24). Cela dit et malgré cette sévère défaite, l'Algérie est quasiment assuré de passer au tour principal du Mondial égyptien, grâce à sa victoire lors de la 1ere journée devant le Maroc (24-23), puisque les trois premiers du groupe sont qualifiés au prochain tour. Lors de la dernière journée du groupe F, prévue aujourd'hui, l'Algérie défiera le Portugal (18h00), alors que l'Islande affrontera le Maroc (20h30). Tout porte à croire que les Verts pourraient affronter le sept national français premier de sa poule lors de la seconde phase.

S.S

CYCLISME : LE DÉVELOPPEMENT DE LA DISCIPLINE AU CENTRE D'UNE RÉUNION INTER-LIGUES À ALGER

LE DÉVELOPPEMENT de la «petite reine» a été un des principaux points évoqués lors d'une réunion inter-ligues du Centre, tenue samedi au siège de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) à Alger en présence du président de l'instance, Kheïreddine Barbari. Une réunion marquée par la présence de plusieurs acteurs du cyclisme algérien, dont le Directeur technique national (DTN) Réda Kehlal, le

Directeur des jeunes talents (DJT) Samir Allem et le Directeur de l'organisation sportive (DOS) Abdelhakim Mosteghanmi. Outre le développement de la discipline, plusieurs autres sujets ont été abordés au cours de cette réunion, dont le calendrier des compétitions nationales et régionales, le plan d'action de la direction technique nationale, la classification des clubs, les préoccupations des ligues et l'organisation des courses, selon la FAC.

FOOT / TOURNOI DE L'UNAF (U17) ALGÉRIE - LIBYE :

Vaincre et voir plus grand

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U17) affrontera lundi son homologue libyenne au stade du 5-Juillet (Alger, 14h30), avec l'objectif de réussir ses débuts dans le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 au Maroc. «Nous organisons cette compétition chez nous, donc nous sommes tenus de terminer premiers à l'issue de ce mini-tournoi et nous qualifier pour la CAN. Cela passe bien évidemment par un succès lors de ce premier match face à la Libye», a indiqué le sélectionneur national Mohamed Lacete, dans un entretien vidéo diffusé dimanche sur le site de la Fédération algérienne (FAF).Le tournoi de l'UNAF, dont les rencontres se joueront au stade du 5-Juillet (14h30), se déroulera sous forme de mini-championnat avec la participation de trois sélections : Algérie, Tunisie et Libye. Les «Verts» débuteront le tournoi lundi face à la Libye, avant d'affronter la Tunisie dimanche prochain. Le premier se qualifiera à la phase finale de la CAN-2021 au Maroc en mars. «Nous n'avons pas trop d'informations sur la Libye et la Tunisie. Chaque adversaire cache ses cartes, c'est le cas aussi pour notre équipe. Nous sommes tenus de faire le jeu et éviter d'attendre l'adversaire, c'est à mon avis la clé de notre qualification», a-t-il ajouté. Toutefois, le coach des U17 a regretté le manque de temps pour préparer une équipe compétitive. «Nous n'avons pas eu assez de temps pour créer une cohésion entre les joueurs de l'Académie de la FAF, les locaux et ceux évoluant à l'étranger. Pour combler cet aspect, nous avons axé notre travail sur le plan tactique et l'organisation du jeu». Avant d'enchaîner : «Les joueurs sont très motivés à l'idée de réaliser un bon tournoi et valider le billet pour la CAN. Nous avons travaillé l'aspect psychologique, en organisant des entretiens individuels avec chaque élément. Ils savent pertinemment qu'au bout, il y a une qualification à la CAN, qui pourrait leur permettre de briller sur le plan continental. Leur ambition est de rejoindre un jour l'équipe A».En dépit d'un temps de préparation insuffisant, Mohamed Lacete a salué la réaction de ses joueurs lors de la période de préparation. «Les joueurs ont bien réagi durant la période préparatoire. Les deux matchs amicaux disputés face au Sénégal à Alger (deux défaites : 1-0 puis 3-1, ndlr) nous ont été très bénéfiques et nous ont permis de jauger la qualité et le niveau des joueurs. C'est à l'issue de ces deux tests que nous avons arrêté la liste des 30 éléments retenus pour ce tournoi de l'UNAF». Enfin , le sélectionneur national des U17, tout en relevant la nécessité de mettre fin à la mauvaise série des jeunes sélections, dont les U20 ont échoué à se qualifier à la CAN-2021 en Mauritanie, a souhaité «contribuer à la naissance d'une nouvelle génération de joueurs, capables de donner un plus au football, et éviter d'enterrer ses joueurs en cas d'élimination, car le travail doit continuer malgré tout».

8e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 :

Le Doyen brille à Sétif, les Canaris se refont une santé, Soustara enchaine

Le MC Alger, vainqueur à Sétif (1-0) a été le principal bénéficiaire de la 8e journée du championnat de Ligue 1 de football clôturée samedi, tandis que le choc entre le CR Belouizdad et le MC Oran, s'est terminé sur un nul (1-1), alors que la JS Kabylie, s'est rebiffée sur le terrain du WA Tlemcen (2-0).

La surprise du jour est venue de Sétif, où l'intouchable leader sétifien a dû concéder à domicile, sa 1re défaite, devant son poursuivant immédiat, le MC Alger. Un but du défenseur Lamara (76e), permet au «Doyen» de réduire son retard à deux points, en attendant de livrer son match en retard face à la JS Saoura à Béchar, le 2 février prochain. Le MC Alger auteur de sa 3e victoire en déplacement, reste invaincu, tout comme le champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad et le MC Oran, qui se sont séparés sur un score de parité sur le terrain du stade du 20 août 1955. Les Belouizdadis ont été les premiers à ouvrir le score par l'inévitable Belahouel (22e), qui signe à l'occasion son 5e but de la saison, mais le MCO n'a pas tardé à niveler le score, quatre minutes plus tard par Nekkache, l'ancien joueur du... CRB puis du MCA.Le CRB et le MCO qui comptent (12 points) mais avec deux matches en moins pour le champion d'Algérie en titre, ont été rejoints à la 7e place par la JS Kabylie qui est allée damer le pion au WAT (2-0). Deux buts du Libyen Al-Tubal (79e s.p), et Nezla (90e+1) ont effacé le dernier revers des «Canaris» à Tizi-Ouzou face à l'USM Alger (1-2), tout en enfonçant le Widad (18e- 4 pts) toujours à la recherche de son premier succès de la saison à l'instar de la lanterne rouge, le CABB Arreridj.Au stade Omar Hamadi, l'USM Alger poursuit sa progression vers le haut du tableau en battant le RC Relizane (3-1). Cette victoire obtenue grâce à un doublé de Hamza Koudri, la 3e consécutive après celles du NAHD (3-0) et de la JSK (2-1), redonne le sourire aux «Rouge et Noir» après un catastrophique début de saison.Le dernier match au programme de samedi s'est achevé sur un score blanc entre le NC Magra et le Paradou AC. Le NCM (18e - 5 pts), qui n'a plus gagné depuis la 1ère journée, fait du surplace, alors que les Académiciens, continuent de collectionner les nuls (6) au total, pour une victoire et une défaite. Cette journée entamée jeudi, a été marquée par l'exploit de l'O.Médéa vainqueur sur le terrain de l'AS Ain M'lila (3-1), qui lui permet de se positionner à une excellente 5e place (13 pts), à une longueur seulement de sa victime du jour, l'AS Ain M'lila qui a raté l'aubaine de prendre seule la 2e place. L'autre exploit du jour est à mettre à l'actif de l'USM Bel-Abbes victorieuse de l'US Biskra (1-0). Cette 2e victoire consécutive signée a été paraphée par le même joueur, Metref. A Béchar, la JS Saoura est venue à bout du NA Hussein-Dey par (2-1), au terme d'un match placé sous le signe des penalties. L'ASO Chlef qui recevait la lanterne rouge le CABB Arreridj, a dû attendre le temps additionnel pour s'imposer grâce à des réalisations de Maherzi (90+2) et Tahar (90+5).En revanche, le CABBA qui n'a engrangé que deux points en 8 matches, voit sa situation se compliquer un peu plus au bas du tableau. Six cartons rouges ont été brandis par les arbitres lors de cette journée à l'encontre de : Meftah (NAHD), Gaaga (CABBA), Boutahra (USMBA), Koupko (CRB), Bensayah (JSK) et Chellali (WAT).



RÉSULTATS COMPLETS ET CLASSEMENT :

NC Magra - Paradou AC	0-0
WA Tlemcen - JS Kabylie	0-2
CR Belouizdad - MC Oran	1-1
ES Sétif - MC Alger	0-1
USM Alger - RC Relizane	3-1
JSM Skikda - CS Constantine	0-0
US Biskra - USM Bel-Abbès	0-1
JS Saoura - NA Husseïn-Dey	2-1
ASO Chlef - CABB Arréridj	2-0
AS Aïn M'lila - Olympique Médéa	1-3

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	19	8
2. MC Alger	17	7
3. JS Saoura	14	7
—. AS Aïn M'lila	14	8
5. O. Médéa	13	7
—. ASO Chlef	13	8
7 . CR Belouizdad	12	6
— . MC Oran	12	8
—. JS Kabylie	12	8
10. USM Alger	11	8
11. RC Relizane	9	8
—. Paradou AC	9	8
13. USM Bel-Abbès	8	8
—. JSM Skikda	8	8
—. US Biskra	8	8
16. CS Constantine	7	7
17. NA Husseïn-Dey	6	8
18. NC Magra	5	8
19. WA Tlemcen	4	8
20. CABB Arréridj	2	8.

LIGUE 1 :

Ouverture d'une période de transfert du 25 au 31 janvier pour les clubs professionnels

UNE NOUVELLE période de transfert sera ouverte du 25 au 31 janvier pour les vingt clubs professionnels qui composent le championnat national de Ligue 1, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (FAF).La décision a été prise lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, pendant laquelle il a été décidé également de plafonner les contributions des sociétés sportives par actions (SSPA) et les profits des clubs sportifs amateurs (CSA). Concernant la nouvelle période d'enregistrement, elle a été autorisée par la Fédération internationale de football (Fifa) en raison des désagréments préalables, liés à la pandémie de nouveau coronavirus, explique la FAF. Durant cette période, les clubs pourront augmenter le nombre de licenciés seniors à 28, dont deux licences pour les joueurs étrangers. Sont concernés par cette mesure les joueurs algériens évoluant dans les championnats étrangers et les joueurs étrangers, selon la réglementation en vigueur, concernant le nombre de joueurs étrangers par club. Afin de sauvegarder l'intégrité de la compétition, les mutations entre clubs algériens seront strictement interdites, sauf en ce qui concerne les joueurs qui n'ont pas été enregistrés (dans les délais) pendant la première période d'enregistrement et qui peuvent donc être qualifiés. Selon la FAF , la période d'enregistrement de la fin de la phase aller sera maintenue et ses dates seront communiquées ultérieurement aux clubs professionnels de Ligue 1 par la Ligue de football professionnel (LFP).Par ailleurs, concernant le plafonnement des contributions des SSPA et des profits des CSA, l'instance fédérale a annoncé qu'une copie de la convention liant le CSA à la SSPA sera exigée aux clubs professionnels, conformément au décret exécutif N.15-73 du 16 février 2015, déterminant les dispositions applicables au club sportif professionnel et fixant les statuts-types des sociétés sportives commerciales. Néanmoins, et pour éviter toute mésentente entre le CSA et la SSPA concernant les modalités de signature de la convention, notamment celles relatives à la contribution financière de la SSPA au profit du CSA, ladite contribution est plafonnée à 50% du budget annuel moyen des trois derniers du CSA, approuvé par le commissaire aux comptes et adopté par l'Assemblée générale.

USMA: ANTAR YAHIA AFFICHE SA SATISFACTION

APRÈS un début de saison difficile, l'USM Alger semble retrouver des couleurs en championnat de ligue 1 en enchaînant hier avec une nouvelle victoire face au RC Relizane (3-1), la troisième de rang en L1. Un succès qui permet aux Rouge et Noir de grimper à la 10 ème place du championnat avec 11 points au compteur. Le directeur sportif, Anthar Yahia, a naturellement fait part de sa satisfaction suite à cette rencontre. « Nous sommes très contents de cette victoire face au RC Rélizane, la troisième de rang après les succès face NAHD et la JSK. L'équipe retrouve petit à petit la confiance avec ces bons résultats. Pour autant, je pense que le chemin est encore long pour retrouver notre rythme de croisière. On doit continuer à travailler pour progresser encore et pour être derrière plus performant », a fait savoir Yahia au réseau social du club algérois. La prochaine rencontre de l'USMA aura lieu le 22 janvier à Bordj, face au CABBA, la lanterne rouge du championnat.

TRÈS BONNE PRESTATION DE FERHAT FACE À L'OM

LE NÎMES Olympique a réalisé une grosse surprise en allant s'imposer sur le terrain de Marseille sur le score de 2-1. Une rencontre durant laquelle l'international algérien Zinedine Ferhat a démontré toutes ses belles qualités techniques. L'ancien de l'USM Alger qui n'a pas réussi à marquer dans cette rencontre, était l'un des hommes forts de ce succès pour les siens. Virevoltant sur son aile droite, Ferhat était proche de donner une passe décisive en première période après avoir déposé un joli centre sur la tête de Koné mais Pelé et le poteau de Marseille on sauvé le but . En deuxième période Nîmes a réussi à exploiter les occasions et Ferhat était un élément déclencheur sur le deuxième but après avoir donné un joli ballon pour Alakouch qui a son tour à offert une passe décisive pour Eliasson qui a inscrit un doublé durant ce match .

MCO : CASONI PREND LA DIRECTION DU MC OUJDA

APRÈS avoir résilié son contrat à l'amiable avec les dirigeants du MCO, l'entraîneur français Bernard Casoni vient de rebondir au Maroc .L'ancien entraîneur du Mouloudia Club d'Oran s'est engagé officiellement avec le club du Mouloudia Club d'Oujda. Casoni qui a été sanctionné par la ligue algérienne d'un mois de suspension, a trouvé un accord avec le club marocain en repartant chez lui en France et il a réussi à trouver un terrain d'entente avec les dirigeants du MCO pour résilier son contrat et remplacer Abdesslem Ouaddou à Oujda .

FOOT FÉMININ : LE MAROC ORGANISERA LA CAN-2022

LA PROCHAINE Coupe d'Afrique des nations féminine (CAN-2022) se déroulera au Maroc, a annoncé avant-hier soir la Confédération africaine de football (CAF). La décision a été prise par le comité exécutif de l'instance africaine réuni à Yaoundé (Cameroun) à l'occasion du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020 La CAN-2022 pourrait être qualificative pour la Coupe du monde 2023 qui aura lieu en Australie et Nouvelle-Zélande.

SAIDA

Relogement de plus de 500 familles de la ville en 2020

PLUS DE 500 familles résidant dans des habitations précaires de la ville de Saida ont été relogées l'année 2020 dans de nouveaux logements disposant de toutes les commodités d'une vie décente, a-t-on appris hier, auprès des services de la wilaya.
Les nouvelles cités d'habitat dont les travaux de réalisation sont confiés à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya se situent à hai « Boukhors » et hai « Dahr Echeikh », a-t-on indiqué.
Les autorités de wilaya ont également procédé à la démolition des constructions précaires situées à la sortie-sud de la ville et du vieux bâti au centre-ville qui ont longtemps constitué une entrave devant la poursuite de la réalisation du projet d'aménagement de l'Oued Ouakrif.
Les assiettes récupérées suite à l'opération de démolition seront utilisées pour la réalisation de projets d'utilité publique à l'avenir, a-t-on souligné, faisant savoir que l'opération supervisée par les autorités de wilaya a permis la résorption de plusieurs sites altérant l'aspect urbain et constituant des points noirs au chef-lieu de wilaya.
Pour rappel, l'année 2019 a enregistré le relogement de 1.500 familles qui résidaient au vieux bâti et dans l'habitat précaire et indécent à Saida dans de nouveaux logements offrant les conditions d'une vie décente aux cités « Makhlouf Bendida », « Argoubi Abdellah » et « 1200 logements » à hai Boukhors dans le cadre du plan de résorption de l'habitat précaire (RHP).
La wilaya de Saida a bénéficié, dans le cadre du plan de développement en cours, d'un programme de 15.236 logements publics locatifs dont 10.524 réalisés et 412 en cours, selon la direction de l'habitat.

GHARDAIA

Un millier de logements et 1.632 lots de terrain avec financière

PAS MOINS de 1.000 logements, toutes formules confondues, et 1.632 décisions d'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction avec une aide de l'Etat d'un million de dinars, ont été attribués à leur bénéficiaires l'année écoulée dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier, auprès de la direction du logement.
Les logements en question concernent 350 unités en formule location-vente de l'agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), 120 Logements publics aidés (LPA) et 530 logements publics locatifs (LPL), a détaillé le directeur du Logement, Halim Mellat.
Ce nombre de logements attribués sur un quota de 5.982 unités en cours de réalisation a connu de nombreuses difficultés pour leur achèvement durant l'année 2020, suite aux mesures drastiques de confinement prises par les pouvoirs publics pour prévenir la propagation de la pandémie de Covid-19 et la suspension du transport inter-wilaya, a indiqué Mellat.
Le secteur de l'habitat a été fortement impacté par la Covid-19 qui a forcé de nombreuses entreprises à ralentir, voire à stopper leur activité, par manque de matériaux de construction et de main d'œuvre qualifiée, a-t-il fait savoir.
En ce qui concerne l'auto-construction, pas moins de 1.632 parcelles individuelles d'une superficie de 200 M2, avec une aide de l'Etat d'un million de dinars par parcelle, sur un programme de plus de 10.000 parcelles, ont été également remises à leurs bénéficiaires durant la même période, a ajouté le directeur du logement (DL) de la wilaya.
Pas moins de 21.809 logements, toutes formules confondues, à avoir 2.424 logements de type social locatif, 2.893 logements promotionnels aidés, 640 logements en location-vente, 25 logements promotionnel public, 5.013 unités d'habitat rural et 10.804 parcelles avec aide de l'Etat sont en cours de réalisation.
Un programme de 1.000 unités de logements sociaux locatifs, 1.250 logements promotionnels aidés, 110 logements en formule location-vente, 1.280 unités d'habitat rural et 3.700 lots de terrain à bâtir avec une aide d'un million de dinars seront lancés durant cette année, a révélé le même responsable.
Tous ces programmes visent à contribuer à réduire la crise de logement et à soutenir la population la plus vulnérable en lui permettant d'accéder à un logement décent.

FILIÈRE LAIT À AÏN DEFLA

Des contraintes multiples malgré un grand potentiel

Des éleveurs laitiers bovins de Aïn Defla ont mis l'accent sur la nécessité de lever les contraintes liées à l'exercice de leur activité, notamment celle inhérentes à la cherté des aliments de bétail, affirmant que leur wilaya est à même de participer à l'effort économique national à la faveur du grand potentiel dont elle dispose en matière de production laitière.

« Ne pouvant plus couvrir les charges liées à l'alimentation et au volet sanitaire de leur cheptel, nombre d'éleveurs se sont vus contraints de le vendre, se retrouvant au chômage pour une grande partie d'entre eux », a regretté le président de l'association locale des éleveurs laitiers, Boukira Abassi Mokhfi, faisant état d'une cinquantaine d'éleveurs en activité à l'heure actuelle sur le territoire de la wilaya contre 120 il y a quelques années. Relevant que certains produits entrant dans l'alimentation du cheptel ont augmenté de 150 % en un court laps de temps, il a noté qu'en parallèle, le prix du litre de lait est resté inchangé depuis bientôt 5 ans, faisant état, dans ce contexte, de la perception de 44 dinars de la part de la laiterie et de 12 autres du Fonds de soutien aux éleveurs laitiers. « La situation est si difficile qu'il arrive parfois que des éleveurs soient obligés d'emprunter les fourrages pour alimenter leur cheptel », a regretté M. Boukira Abassi, dont la longue expérience dans le domaine de l'élevage et de la production laitière (il a commencé cette activité en 1982) peut être prise comme un critère fondamental dans son jugement.
Au sujet du soutien matériel au profit des éleveurs, le même interlocuteur a noté que celui-ci n'existe que « sur le papier », invitant les responsables du secteur à intervenir pour remédier à cet état de fait dont les répercussions sont préjudiciables à plus d'un titre.
Tout en observant que la relève n'est pas assurée dans cette filière, il a fait état de la volonté des éleveurs ayant quitté la profession de reprendre du service si les conditions s'améliorent.
Outre les postes d'emploi découlant de la production laitière, l'élevage est en mesure d'en créer d'autres à l'image de ceux inhérents au commerce de la viande mais, également, à ceux se rapportant à la peau des animaux, a-t-il fait remarquer.
Il a toutefois appelé les éleveurs à activer dans un cadre organisé (associations), observant que de tels groupements sont à même de faire reculer les « appétits démesurés » des intervenants en amont et en aval de la filière. Emboîtant le pas à M. Boukira Abassi, un détenteur d'une étable privée à Bir Ould Khélifa (35 km au sud du chef-lieu de wilaya), Bouzekrini Mourad a, de son côté, confirmé que les charges auxquelles font face les éleveurs découragent les plus téméraires d'entre eux, appelant à les soulager de ce lourd fardeau qu'ils ne peuvent plus supporter. « Les prix de certaines prestations ont atteint des niveaux insoutenables, augmentant jusqu'à 1000 pour 100 comme c'est le cas de l'électricité par exemple », s'est-il insurgé, estimant que dans ces conditions, l'éleveur ne pourra pas s'en sortir « même à 100 dinars le litre de lait vendu ».

LE LAIT, UN INVESTISSEMENT LOURD

Pour l'ex-responsable du service des statistiques de la direction des services agricoles (DSA) de Aïn Defla, Amar Saâdi, la faiblesse des résultats obtenus par la wilaya en matière de production et de collecte du lait contraste avec certains indicateurs qui, a-t-il noté, auraient pu permettre à cette région d'asseoir sa position dans le domaine. A la faveur de la mobilisation de l'eau par la construction de barrages, il y a eu essor du maraîchage (la pomme de terre notamment) au détriment des fourrages secs et irrigués, dont la superficie ne dépasse pas les 500 ha à l'échelle de toute la wilaya, explique cet ingénieur agronome à la retraite ayant travaillé à la DSA de Aïn Defla pendant 35 ans. Selon lui, les agriculteurs qui disposent de capacités financières avérées, préfèrent opter pour des cultures faciles dont le cycle de maturation est court à l'image de la pomme de terre ou de la pastèque, évitant de « se lancer » dans le lait nécessitant un investissement « lourd ». « A défaut d'opter pour la filière lait nécessitant un investissement lourd, de riches agriculteurs prennent des vergers dont ils assurent le traitement et l'irrigation et au bout de six mois, ils récoltent le fruit de leur travail », a-t-il analysé.
Les étables répondant aux normes zootechniques et de production du lait se comptent sur les bouts des doigts, a-t-il, par ailleurs, fait savoir, signalant que le plus souvent, les éleveurs sont eux-mêmes transformateurs et vendeurs de leur production.
Pénalisés par l'augmentation des prix des fourrages et de l'aliment du bétail, nombre d'éleveurs voient leur situation s'exacerber par le fait qu'ils soient en hors-sol, a-t-il noté, relevant l'importance de trouver un moyen leur permettant d'accéder à des surfaces fourragères. « Certes, Aïn Defla est d'avantage connue pour son 2ème rang national en matière de production de pomme de terre mais cette wilaya a largement les moyens d'améliorer sa production en - or blanc-, pouvant même postuler au statut de - bassin laitier de référence - », a-t-il noté en guise de conclusion.

BECHAR

Nécessité de développer les activités économiques dans les zones d'ombre soulignée

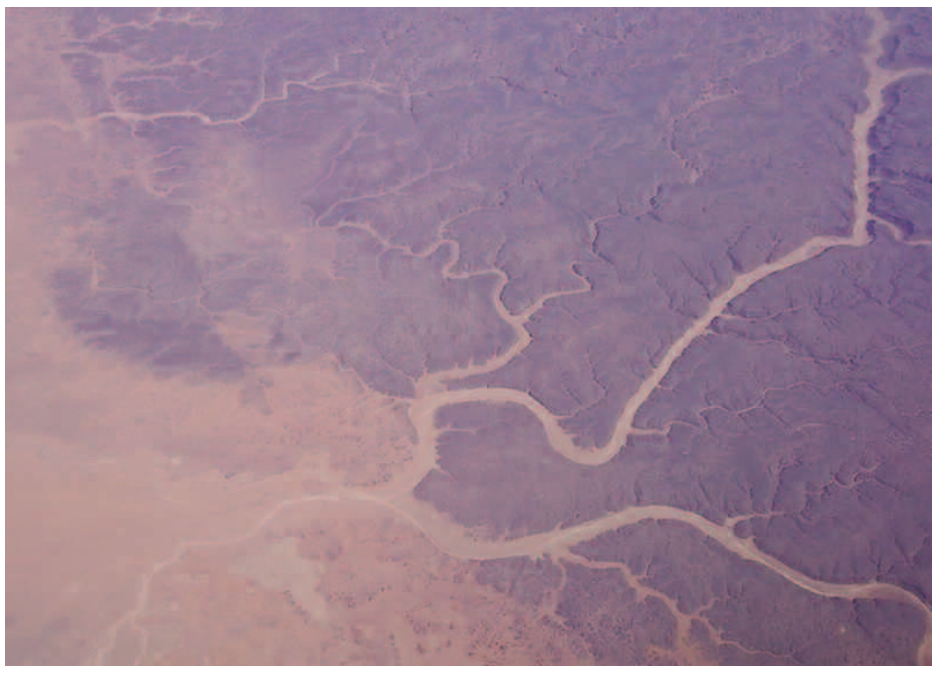
LA NÉCESSITÉ de développer des activités économiques à travers les seize zones d'ombre de la wilaya de Bechar a été soulignée hier, lors d'une journée d'études sur « les potentialités agricoles pour l'absorption du chômage et la création d'opportunités d'investissements dans les zones d'ombre ».
« Le développement et la promotion des activités économiques à travers ces zones d'ombre, dans le but d'absorber le chômage, est aujourd'hui impératif, et l'agriculture constitue un secteur important générateur d'emplois et de richesse et catalyseur d'un développement économique bénéfique aux habitants de ces zones d'ombre, situées au nord et au sud de la wilaya », a indiqué le wali de Bechar, Mohamed Belkateb.
« L'état a mis les moyens pour le renforcement des infrastructures et l'amélioration des conditions de vie du citoyen, à travers la réalisation des réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de routes, ainsi que la réalisation d'écoles et de centres de santé », a-t-il souligné, appelant à « une réflexion et la mise en œuvre d'un programme de développement économique de ces zones en vue de répondre aux préoccupations de leurs habitants ».
« L'emploi et la création de nouvelles ressources économiques peuvent être un vecteur de développement de ces zones d'ombre et l'agriculture, et les filières d'élevage sont toutes indiquées pour la concrétisation de ce programme de développement », a estimé le chef de l'exécutif de wilaya.
Il appartient pour cela d'assainir le foncier agricole dans la wilaya dans une perspective de création de nouvelles exploitations agricoles, l'encouragement et le soutien de l'investissement privé dans le secteur et surtout l'encouragement et l'accompagnement des différents projets, agricole et d'élevage, des jeunes et autres sans emploi dans ces zones d'ombre, a-t-il ajouté.
La redynamisation et la modernisation du schéma de travail des comités locaux d'attribution du foncier agricole et la rapidité de traitement et d'étude des dossiers des postulants à l'investissement dans le secteur, comme solution pour la concrétisation des ambitions de développement économique des zones d'ombres de la wilaya, sont les mesures préconisées par le wali de Bechar.
La journée d'étude a été initiée par la wilaya avec la participation de l'ensemble des responsables des secteurs d'activités, des chefs de daïras et des présidents des 21 assemblées populaires communales de la wilaya ainsi que ceux des services techniques. Dans la wilaya de Bechar, il est enregistré, au titre de la loi sur l'accession à la propriété foncière agricole, un total de 10.378 bénéficiaires, dont 1.749 ont été rayés à la suite d'une opération d'assainissement du foncier agricole, tandis que les autres ont bénéficié d'un foncier attribué dans le cadre de cette loi sur une superficie totale de 49.143,45 hectares, dont plus de 6.000 ha ont été réellement mis en valeur, d'où l'importance et la nécessité de la poursuite de l'opération d'assainissement pour la création de nouveaux périmètres agricoles de mise en valeur à travers les zones d'ombre de la wilaya, a-t-on fait savoir lors de la rencontre.
Ce qui favorisera le développement économique de ces zones à vocation essentiellement agricole et pastorale, ont indiqué des participants à la rencontre.
L'objectif est de faire de l'agriculture, notamment les filières phœnicicole, oléicole et arboricole fruitière, ainsi que l'élevage d'espèces animales endémiques à la région à l'exemple du camelin, de véritables créneaux de développement économiques des zones d'ombre de la wilaya, ont ajouté des intervenants.
Ces zones possèdent aussi des potentialités en matière de tourisme et d'artisanat, pouvant être exploitées pour la création d'emplois et de richesse, selon les participants à cette rencontre initiée dans le cadre de la mise au point de solutions locales pour la promotion économique des zones d'ombre.

DÉCOUVERTE DU PÉTROLE EN ALGÉRIE

Le premier échantillon

Dans le contexte de guerre de libération nationale, le premier échantillon du pétrole d'Algérie est exhibé à Paris le 15 janvier 1958.

Un ingénieur français du pétrole d'Algérie – dit Saharien par l'administration coloniale – débarque en pleine nuit à Paris. Il apporte une petite bouteille contenant du pétrole. Il l'a débouché, il en fait sentir le contenu à deux personnes sur l'aérodrome. Puis, il en déverse un peu dans une assiette blanche et l'enflamme avec une allumette. Ce n'est qu'en mars 1958 que l'or noir est réceptionné au port pétrolier de Martigues-Lavéra, annexe de celui de Marseille, via des tankers avant d'alimenter les raffineries de l'Etang de Berre dans le Sud de la France. Le premier navire ayant assuré cette importation de 15 000 tonnes est Président Mény, du nom de Jules Mény, polytechnicien et ingénieur des mines qui est le premier président de la Compagnie française des pétroles. Une première livraison a nécessité un acheminement par la voie ferrée de 540 km. A Touggourt, des réservoirs contiennent du pétrole acheminé par pipe-line de Hassi-Messaoud, là où le 13 juin 1956 l'association SN Repal/CFP a découvert le plus grand gisement pétrolier algérien. Ses réserves sont alors estimées à un milliard de tonnes, sept milliards de barils. Au terminal marin de Skikda (ex-Philippeville), les bateaux n'ont qu'à être chargés. Auparavant, en décembre 1957, il a fallu recourir aux barils jusqu'au port d'Annaba (ex-Bône), via un oléoduc long de 180 kilomètres. Un moyen de transport qui est utilisé jusqu'en décembre 1959, date du début de fonctionnement du terminal (660 km) reliant Haoud El Hamra (au nord de Hassi Messaoud) à Mjara (Béjaïa). Il y a aussi la réalisation d'un oléoduc entre In-Amenas (ex-Fort-Polignac) et le port de La Skhirra (une longueur 780 kilomètres dont la pose est achevée en octobre 1960) en Tunisie, afin d'évacuer la production du gisement



d'Edjeleh, localité limitrophe à la Libye où est enregistrée en janvier 1956 la première découverte du pétrole. La guerre se poursuit en Algérie et le Comité de coordination et d'exécution du Front de libération nationale s'adresse, dans un communiqué en 1958, au gouvernement tunisien: « Le FLN a l'honneur de préciser sa position en ce qui concerne le problème de l'exploitation par la France du pétrole saharien, notamment par la construction d'un pipeline à travers le territoire tunisien ». Il rappelle aussi avoir « attiré l'attention des gouvernements des pays du Maghreb sur la gravité de ce problème, et l'importance que l'Algérie combattante lui accordait dans la guerre qu'elle mène contre les colonialistes français ». Il est question, certes, de consolider la solidarité maghrébine et nord-africaine, mais aussi de contrer la tentative française d'obtenir la coopération du Maroc et de la Tunisie, sinon leur neutralité dans le cadre de sa politique saharienne. Revendiqué comme un territoire algérien par la direction du FLN, le Sahara contient des richesses en hydrocarbures qui constituent l'un des principaux enjeux durant les négociations algéro-françaises. Toutes les propositions françaises sont rejetées, notamment parce qu'elles n'ont pas inclues le Sahara comme partie intégrante de l'Algérie. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) maintiendra cette position jusqu'à la signature des accords d'Evian, le 18 mars 1962.

Mohamed Rediane

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE D'EGYPTE

Les nouveautés de Saqaqarah

DÉCOUVERTS dans la nécropole de Saqqarah, les nouveaux objets archéologiques sont dévoilés au public ce dimanche par les autorités égyptiennes.

Ces nouvelles mises au jour sont effectuées près de la pyramide du roi Téti, premier pharaon de la VIe dynastie de l'Ancien Empire, par une équipe menée par l'égyptologue Zahi Hawass. Il s'agit notamment d'une cinquantaine de sarcophages du Nouvel Empire vieux de plus de 3.000 ans. Les sarcophages en bois, datant du Nouvel Empire (XVIe-XIe siècle av. J.-C), sont retrouvés dans un puits funéraire. Un sarcophage en pierre est également retrouvé dans un autre puits, selon Z. Hawass. Ce dernier a précisé que « nous avons découvert un total de 22 puits funéraires ». Parmi les découvertes figure celle d'un « soldat à côté duquel reposait sa hache de guerre ». Zahi Hawass a également affirmé que son équipe a retrouvé « un papyrus d'environ 5m de long contenant le chapitre 17 du livre des morts (...) des masques, des embarcations en bois, des jeux auxquels jouaient les anciens Egyptiens ».

L'archéologue estime qu'il s'agit d'une « découverte rare car la plupart des pièces retrouvées date du Nouvel Empire. A Saqqarah, c'est plutôt 500 avant J.-C. habituellement ». Nombre de ces objets sont présentés dimanche à la presse, alors que les fouilles se poursuivent sur le site, rapporte l'Agence France presse. Le ministère des Antiquités et du Tourisme a révélé dès samedi soir dans un communiqué la teneur de ces découvertes, qu'il a qualifié de « majeures ». Le site de Saqqarah se trouve à un peu plus de quinze kilomètres au sud des pyramides du plateau de Guizeh, il abrite la nécropole de Memphis, la capitale de l'Egypte ancienne. Il est classé au patrimoine mondial de l'Unesco et est connu pour la célèbre pyramide à degrés du pharaon Djeser, la première de l'ère pharaonique. Ce monument, construit vers 2.700 avant J.-C par l'architecte Imhotep, est considéré comme l'un des plus anciens à la surface du globe.

R. C

THÉÂTRE: CINQUANTE STAGIAIRES À ADRAR

Plus de 50 amateurs de théâtre issus d'Adrar, Tindouf, Nâama et El-Bayadh participent aux ateliers de formation, ouverts ce samedi à Adrar à l'initiative du Théâtre national Algérien Mahieddine-Bachtarzi. Trois jours durant, les amateurs de l'art des planches dans le sud du pays suivront une formation dans les disciplines de la représentation théâtrale, l'écriture, le théâtre pour enfants, la représentation corporelle, la scénographie, la mise en scène, l'organisation et les méthodes administratives des coopératives et associations culturelles. Consacré aux régions du Sud, ce cycle de formation se poursuivra aussi jusqu'au 22 janvier à El Oued et Tamanrasset.

AGENDA

PEINTURE Exposition collective En dépit de la douleur, notre plume insuffle de l'espoir. Galerie Baya-Palais de la Culture Moufdi Zakaraia, Alger, jusqu'au samedi 23 janvier. Une centaine d'œuvres sur les notions de l'abstrait, la symbolique et l'expressif par des artistes comme Nour El-Houda Chadia Derbal et Abla Ben Chaiba.

CREATION Coréalisation d'une œuvre collective: Unité vitale avec Thomas Castaing et Safy Boutella. Présentation le jeudi 28 janvier. Institut Français d'Alger. Envoyer son œuvre avant le 15 janvier. Consulter: if-algerie.com/alger/agenda-culturel/vitale

CHANTIER Création proches du jeudi 28 janvier au samedi 13 février. Institut français d'Alger. Dès le 14 janvier, un chantier artistique en ébullition, un laboratoire de création sera amorcé. Les contours de la création (un collage pop'art dans le cadre de la Nuit des idées) seront déjà esquissés par la plasticienne Yasmine Bourahli. L'œuvre Proches va permettre à tout un chacun de se reconnaître dans un collage géant d'images, de scènes de vie et de textes.

EXPOSITION Vernissage de l'exposition Médiath'art : La nuit porte...concept de Tahar Bellal. Le jeudi 28 janvier. 11h. Institut français d'Alger. Tentative de construction d'un dialogue conceptuel avec les visiteurs. Un ensemble d'idées et concepts pour produire un art, matérialisé par lambeaux de cuir collés sur fond noir pour signifier un environnement obscur.

ARTS Exposition collective L'année Art Graire jusqu'au vendredi 12 février. Galerie d'art Le Paon. Office Riadh El Feth, Alger. Vingt toiles de peinture à l'huile de Mohamed Boucetta, objet de design de Tarek Boulifa, objets de poterie moderne et traditionnelle de la maison d'art Bacha et de Yamna.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

LIRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

CLIP Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

MUSEE Les artistes Selka Abdelwahab, Hachemi Ameur, Kalouza Mohamed Amine, Cherif Slimane, Halima Salem, Chemirik Dalila et Kaissar Sid Ahmed ont offert, chacun d'eux, une toile au Musée d'arts modernes d'Oran.



Le témoignage d'un touriste de l'extrême dans la "ville la plus froide au monde"

ANSHU SAXENA, un Indien de 37 ans, s'est rendu à Oïmiakon, en Russie, "l'endroit habité le plus froid de la Terre". Il a livré son témoignage insolite au magazine Vice.

Le village d'Oïmiakon, dans l'Extrême-Orient russe, est installé dans une vallée coincée entre deux chaînes de montagnes. Dans une région déjà réputée pour son grand froid, cette situation géographique aggravante a pour conséquence de retenir l'air glacé, comme un étau diabolique.

Le climat y est d'ailleurs classifié "subarctique". Résultat, la température moyenne y est de -50 degrés Celsius et elle peut descendre jusqu'à -70°C.

Étrangement, c'est cette particularité effrayante qui a encouragé Anshu Saxena à faire le voyage, confie-t-il à Vice.

Courchevel lance une étonnante offre promotionnelle dédiée aux télétravailleurs



LA TRÈS PRISÉE STATION de ski de Courchevel (Savoie) propose une forte réduction pour tout séjour d'au moins un mois. Elle cherche notamment à séduire les télétravailleurs.

Télétravailler dans un cadre géographique magnifique, c'est ce que propose la très prisée station de ski de Courchevel (Savoie), révèle France Bleu .

Malgré la pandémie et la fermeture des remontées mécaniques, la station propose une offre spéciale pour attirer du monde et surtout combler son manque à gagner avec la fermeture des pistes.

La station propose ainsi un séjour à 1 560 € pour la période du 13 mars au 10 avril, en collaboration avec la résidence La Tania. Un prix des plus attractifs puisqu'il est 40 % moins cher que ce qu'il aurait coûté en période normale, à savoir 2 600 €.

Ce séjour propose un deux-pièces pour quatre personnes avec « le ski aux pieds », est-il indiqué sur l'offre commerciale. » Elle est adaptée vu le contexte. Elle doit permettre à tous ceux qui sont en télétravail et qui ne résident pas forcément en montagne, l'allocation d'un appartement sur séjour de quatre semaines à La Tania, un des villages de Courchevel », met en avant Gilles Delaruelle, le directeur de l'Office du tourisme. À bon entendeur…



Il remporte 13 millions d'euros en mettant le code-barres d'un emballage

Un Isérois a utilisé une méthode inhabituelle pour jouer au loto en choisissant de mettre les chiffres d'un code-barres d'un emballage d'une sauce piquante. Cette démarche anodine lui a permis d'empocher 13 millions d'euros au Super Loto du Nouvel An.

Un Isérois a utilisé une méthode inhabituelle pour jouer au loto en choisissant de mettre les chiffres d'un code-barres d'un emballage d'une sauce piquante. Cette démarche anodine lui a permis d'empocher 13 millions d'euros au Super Loto du Nouvel An.

Un homme originaire de l'Isère a remporté 13 millions d'euros au Super Loto du Nouvel An en choisissant une méthode pour le moins particulière, rapporte France info.

Selon le média, le gagnant, qui n'avait pas joué une seule fois au moindre jeu en 2020, a joué les chiffres du code-barres d'un emballage. La Française des Jeux (FDJ), citée par la source, l'a qualifié de «joueur très occasionnel».

«Les rares fois où je joue, je fais des flashs, mais pas cette fois», a-t-il raconté au média.

Une décision «chanceuse»

Il a fait son choix en regardant autour de lui dans sa cuisine. Et il a rempli sa grille en mettant les chiffres du code-barres situés sur l'emballage d'une sauce piquante.

«Il faut savoir pimenter sa vie», a-t-il dit.

L'homme a ainsi gagné 13 millions d'euros, soit le troisième plus gros gain remporté dans le département, précise France info.

Le chanceux a confié au média qu'il envisageait d'utiliser cette somme pour faire des travaux dans sa maison et pour des voyages.

«Je vais y aller pas à pas. J'ai beaucoup de passions dans la vie; je vais pouvoir m'y adonner encore plus», a-t-il conclu.



Jeté il y a quelques années, son disque dur vaut aujourd'hui 258 millions d'euros grâce au Bitcoin

CELA FAIT des années que les autorités de Newport, au Pays de Galles, refusent la demande étrange d'un de leurs administrés: autoriser la fouille d'une décharge locale.

La raison? L'homme affirme y avoir jeté un disque dur sur lequel les bitcoins stockés valent à présent 230 millions de livres sterling, relate Wales Online le 14 janvier.

Un disque dur stockant des bitcoins valant des millions perdu au milieu d'une décharge galloise?

L'homme qui affirme avoir jeté en 2013 la mémoire de masse de son ancien ordinateur portable à Newport, au sud du Pays de Galles, demande aux autorités locales de lui permettre de fouiller le site concerné, rapporte un article de Wales Online paru le 14 janvier.

Selon lui, aujourd'hui la valeur de cet objet pourrait s'élever à 230 millions de livres sterling, soit 258 millions d'euros.

Cela fait des années que l'homme essaye de convaincre le conseil de Newport de lui donner cette autorisation, est-il précisé. Cette fois-ci, il promet d'allouer 25% de la somme à la population de la ville en cas de réussite.

«Je veux le donner aux gens. Chacun qui éprouve des difficultés en ce moment pourrait faire une demande auprès d'un fonds de secours et recevoir de l'argent immédiatement», a-t-il assuré auprès de Wales Online.

Une opération coûteuse

Les autorités locales voient cela d'un mauvais œil, estimant qu'une telle démarche est, d'abord et avant tout, assez coûteuse.

«Le coût du creusement de la décharge, de stockage et de traitement des déchets pourrait s'élever à des millions de livres sterling», a commenté un porte-parole du conseil de la ville, cité par le média.

Il n'y a pourtant aucune garantie que le disque dur, s'il est retrouvé, pourra toujours fonctionner ni même qu'il sera retrouvé tout court.

Qui plus est, une telle procédure aura «un impact environnemental énorme sur la zone environnante», a expliqué le porte-parole du conseil municipal à Wales Online.

L'ascension du Bitcoin

D'après l'édition, l'homme a commencé le minage des bitcoins en 2009. Aujourd'hui, avec ses 7.500 unités de cryptomonnaie, le Gallois pourrait effectivement faire fortune, la valeur de celle-ci s'élevant à 35.170 dollars ce 15 janvier à 21h15, heure de Paris.

Le Bitcoin, qui a franchi le 16 décembre le cap des 20.000 dollars, a battu le 8 janvier un nouveau record: il a, pour la première fois dans l'Histoire, dépassé la barre des 40.000 dollars.



CES 2021 : Asus décide que les ZenBook ont besoin d'un second écran à inclinaison automatique

Technologie : Le fabricant taïwanais s'accroche à cette forme si particulière et lance sur le marché pléthore de nouveaux modèles. Le point sur cet appareil étonnant.

Asus a décidé d'aller encore plus loin en donnant aux ScreenPad de ses ordinateurs portables Zenbook la possibilité de s'incliner automatiquement.
Sur son ZenBook Pro Duo 15 – qui dispose d'un écran OLED, peut prendre en charge jusqu'à 32 Go de mémoire et 1 To de M.2, une carte graphique Nvidia GeForce RTX 3070, une batterie de 92 Wh et un choix de processeur Intel Core i7-10870H ou i9-10980HK – Asus a mis en place un écran tactile secondaire de 14 pouces qui peut s'incliner jusqu'à 9,5 degrés. Le ZenBook Duo 14 – qui intègre un processeur Intel Core i7-1165G7 ou i5-1135G7, des cartes graphiques GeForce MX450 et Iris Xe, une batterie de 70 Wh, un support jusqu'à 32 Go de mémoire et 1 To de M.2 – dispose lui d'un ScreenPad qui peut s'incliner à 7 degrés.
Selon Asus, les angles d'inclinaison réduisent l'éblouissement et les reflets, et permettent « des moyens d'optimiser et de personnaliser les flux de travail ».
Par ailleurs, Asus a ajouté un panneau OLED à son ZenBook 13 OLED et un choix de processeurs mobiles de 11e génération Intel ou AMD Ryzen 5000.

Du neuf aussi du côté des Chromebook

Pour sa gamme de Chromebook, la société a annoncé le CX9, qui embarque un processeur Intel Core i5-1135G7, i5-1145G7, ou i7-1185G7, utilisera côté processeur graphique Intel Xe, et supportera jusqu'à 16 Go de mémoire, et une paire de SSD M.2 de 1 To en configuration RAID0 ou RAID1. La batterie du CX9 sera de 50 ou 66 Wh.
Asus a également annoncé le Chromebook Flip CX5 15,6 pouces, un des processeurs Intel Core i3-1115G4, i5-1135G7, ou i7-1165G7, jusqu'à 8 Go de mémoire, et 512 Go de stockage.
Un autre fabricant taïwanais d'ordinateurs portables, Gigabyte, a annoncé de nouveaux ordinateurs portables Aorus et Aero utilisant les nouveaux GPU pour ordinateurs portables de la série RTX 30 de Nvidia. La société précise que les nouveaux modèles sont disponibles en précommande.



Microsoft lance son offre de "cloud vertical"à destination du retail

LA NOUVELLE OFFRE de Microsoft pour le commerce de détail est la deuxième offre de cloud vertical, après le cloud Microsoft pour les acteurs de la santé.

Microsoft met à disposition en avant-première sa deuxième offre de cloud vertical, un cloud pour le commerce de détail (Microsoft Cloud for Retail).
Cette nouveauté fait suite à Microsoft Cloud for Healthcare, une offre qui regroupe Azure, Microsoft 365, Dynamics 365 et Power Platform, ainsi que divers modèles et connecteurs, pour aider les clients du secteur de la santé à gérer les données de santé structurées et non-structurées.
Microsoft Cloud for Retail est destiné à fournir un « parcours d'achat de bout en bout ».

Tout comme l'offre cloud pour la santé, il combine des services et des fonctionnalités d'Azure, de Microsoft 365, de Dynamics 365, de Power Platform et de Microsoft Advertising. Tout comme Cloud for Healthcare, Cloud for Retail est également destiné à rassembler des sources de données disparates via un modèle de données commun. Microsoft n'a pas encore dévoilé le prix d'une offre Cloud for Retail.
Dans le cas de Microsoft Cloud for Healthcare, le coût est de 95 dollars par utilisateur et par mois. Il est considéré comme un add-on et nécessite que les utilisateurs aient leurs propres licences pour Azure, Dynamics 365, Microsoft 365 et Power Platform.
Le 13 janvier, Microsoft a également annoncé de nouvelles fonctionnalités pour Dynamics 365 Commerce, son application qui offre des fonctions de back-office, de magasin, de centre d'appels et d'e-commerce. Microsoft fait du B to B une fonctionnalité intégrée de l'application, de sorte que Dynamics 365 Commerce offrira à la fois le B to B et le B to C sur une seule plateforme.
La société intègre également les applications Dynamics 365 Sales et Customer Service à son application Commerce, qui, selon les dirigeants, permettra des options d'achat en libre-service pour les comptes professionnels.

L'espoir de porter Linux sur les Mac M1 d'Apple est-il réaliste ?

TECHNOLOGIE : Linus Torvalds aimerait faire tourner Linux sur un Mac M1 d'Apple. Pourtant, les experts de Linux estiment encore qu'un portage de la distribution sur les appareils d'Apple sera compliqué à réaliser.
Tout le monde apprécie les nouveaux Mac à puce M1 d'Apple. Y compris le créateur de Linux, Linus Torvalds, qui a récemment indiqué : « j'adorerais en avoir un si ça fonctionnait sous Linux ». Hector Martin, consultant en sécurité informatique et hacker basé à Tokyo, dirige le projet Asahi Linux, financé par le public, pour apporter la distribution Arch Linux à l'architecture M1 basée sur ARM d'Apple.
Greg Kroah-Hartman (gregkh), le responsable du noyau Linux pour la branche stable et le leader du Linux Driver Project, explique que les programmeurs d'Asahi auront « beaucoup de travail pour trouver le matériel connecté au CPU (c'est-à-dire les pilotes) ». Pourquoi cela serait-il si difficile ? Linux ne fonctionne-t-il pas sur presque tous les processeurs du monde, des 80386 aux IBM s390x en passant par SPARC ? Linux ne fonctionne-t-il pas sur la famille ARM depuis 1995 ?
Certes, mais, dans les cas précédents, les développeurs de Linux avaient accès au firmware, au microcode et à la documentation de la puce. Ce n'est pas le cas pour le processeur M1. Linus Torvalds constate que « le principal problème du M1 pour moi, c'est le GPU et les autres appareils qui l'entourent. C'est probablement ce qui me dissuaderait de l'utiliser, car il n'y aurait aucun support Linux si Apple n'ouvre pas ».



L'espoir est de mise
Même Gregkh, qui a longtemps été leader des développeurs de pilotes Linux, trouve le M1 intimidant. « Je ne vais pas exposer toutes les choses individuelles qui doivent se produire ici, car les personnes concernées doivent déjà le savoir. Ce n'est pas différent du portage de Linux sur toute autre plateforme matérielle où nous avons déjà un support CPU pour cela. Les gens le font tout le temps, mais généralement ils le font avec les spécifications de fonctionnement du matériel. Ici, personne ne semble avoir de spécifications, donc il faudra beaucoup plus d'efforts de leur part. » Heureusement, le projet Asahi dispose d'une experte en la personne d'Alyssa Rosenzweig pour l'aider avec le portage. Cette dernière a travaillé avec Collabora sur Panfrost, une pile graphique gratuite et open source pour les GPU d'Android Arm Mali. Son travail avec ces GPU propriétaires lui sera très utile pour gérer le GPU intégré du M1. Celle-ci a déjà réussi à faire de la rétro-ingénierie pour le M1. Bien que macOS ait des racines open source dans la variante BSD Unix de Darwin et un peu de code open source, ce n'est pas aussi utile qu'on pourrait le penser. L'ingénieure précise que, par exemple, « bien que les appels système standard Linux/BSD existent sur macOS, ils ne sont pas utilisés pour les pilotes graphiques. Au lieu de cela, le propre cadre IOKit d'Apple est utilisé pour les pilotes du noyau et de l'espace utilisateur, avec le point d'entrée critique de la méthode IOConnectCallMethod, un analogue de ioctl ». En bref, personne ne portera Linux sur ce processeur pendant le week-end, peut-être même pas cette année. Si l'espoir n'est pas mort, il faudra s'armer de patience pour disposer d'une distribution Linux sur un Mac M1.

Le Forfait + à 2000 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

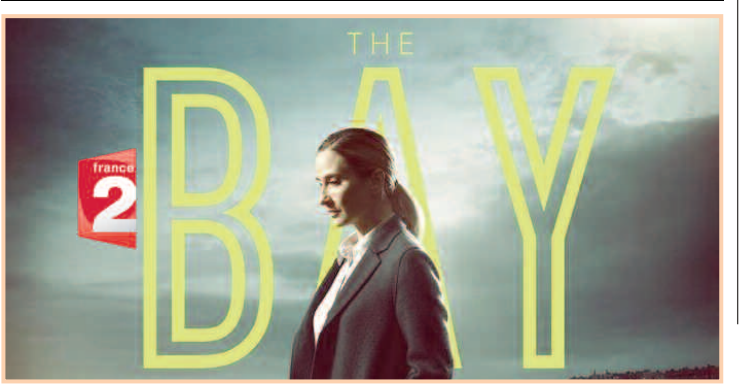
© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

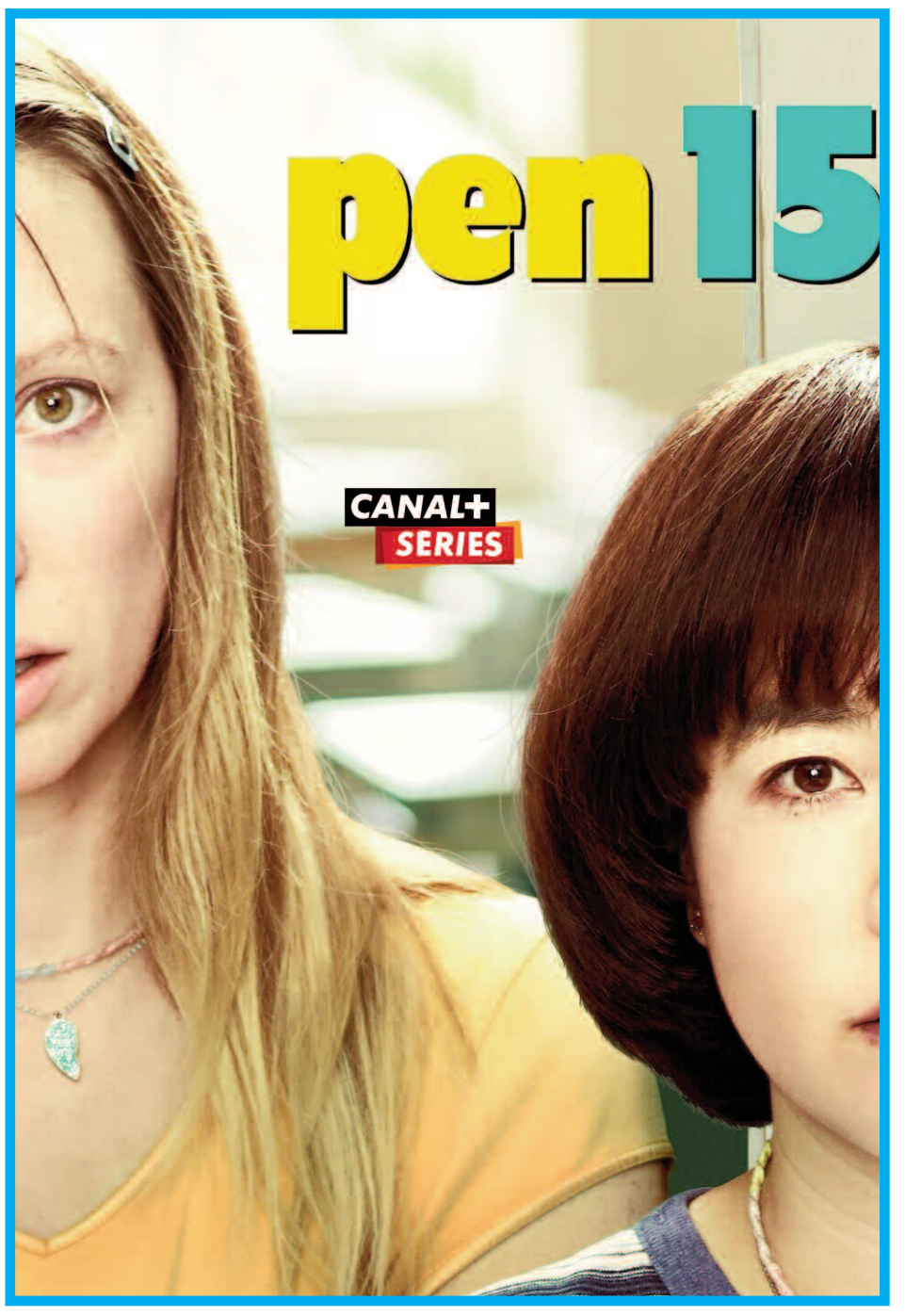












JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série humoristique (2020 - France) — TF1
Sam

21h05 Série policière (2021 - Grande-Bretagne) — France 2
The Bay

20h50 Magazine de société — M6
Opération renaissance

21h05 Série humoristique 2020 — CANAL+
Ovni(s)

21h05 Cinéma - Film d'action — W9
Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2016
La chute de Londres

20h50 Cinéma - Film de science-fiction — CINE + FRISSON
Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2012
Prometheus

21h05 Série humoristique — 6ter
France - 6 saisons - 347 épisodes
Kaamelott

21h00 Cinéma - Thriller - Etats-Unis - 2012 — CINE + PREMIER
Des hommes sans loi

21h15 Cinéma - Film d'action — C8
Safe

21h00 Cinéma - Thriller - 2019 — CINE CINEMA
64 minutes chrono

20h50 Cinéma - Comédie — CANAL+ family
France - 2020
Sol

21h05 Cinéma - Film d'action — TMC
Etats-Unis - 2018
Rampage : hors de contrôle

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 1: Pilote
Réalisé par Andrew Deyoung

What We Do in the Shadows

Nandor, combattant de l'Empire Ottoman, Laszlo, le Britannique, Nadja, la séductrice et Guillermo, le serviteur sont des vampires qui vivent ensemble depuis plus de cent ans dans le quartier de Staten Island à New York.

22h10

Série humoristique (2019 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 4: Le solo

PEN15

Anna a été choisie pour un jouer un solo de cor avec l'orchestre de l'école et elle espère que sa prestation impressionnera Alex, le garçon dont elle est amoureuse. Maya, quant à elle, essaie d'apprendre un morceau de timbale pour s'attirer la fierté de son père musicien. Ce dernier, qui est rarement présent, doit rentrer pour écouter le concert de l'école. Par ailleurs, Anna se rapproche de Brendan, un garçon mal dans sa peau mais bienveillant...

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:09	12:40	15:20	17:44	19:06
CONSTANTINE	06:13	12:45	15:26	17:50	19:11
ALGER	06:28	12:59	15:40	18:03	19:25
OUARGLA	06:14	12:50	15:41	18:04	19:21
CHLEF	06:34	13:06	15:48	18:11	19:32
MOSTAGANEM	06:39	13:11	15:53	18:17	19:37
ORAN	06:41	13:14	15:57	18:20	19:41

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6893 — LUNDI 18 JANVIER 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	6°
Oran	16°	4°
Constantine	12°	2°
Ouargla	17°	3°

CONSTRUCTION NAVALE

Création imminente d'un groupe technologique à Oran

Le projet d'un groupe technologique spécialisé dans la construction navale destinée à la pêche en haute mer sera mis sur pied à Oran à partir du mois de février prochain. L'annonce a été faite hier par le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, qui a précisé que le secteur de la construction navale verra un partenariat permettant le transfert de technologie.



Pour ce qui est du programme lié à la promotion de cette activité, approuvé par le gouvernement, le ministre a expliqué que plusieurs structures portuaires vont abriter les projets de la construction navale, à savoir le port d'El-Hamdania, à Cherchell, le port de Bouharoun, celui d'Annaba et celui d'Oran.

Pour ce faire, le ministère de la Pêche prévoit une conférence virtuelle, jeudi prochain, en vue de recenser le nombre des opérateurs intéressés par la construction navale et la pêche en haute mer, affirmant que cette rencontre verra l'examen, entre autres, de pas moins de 80 demandes d'investissement ayant été reçues par son département ministériel.

Le premier responsable du secteur a annoncé dans ce sens qu'»une convention relative à la pêche en haute mer sera actionnée prochainement avec les pays partenaires, à savoir la Mauritanie, le Sénégal, le Soudan et, probablement, le Djibouti». «Des discussions sont en cours avec la Mauritanie en vue de relancer le partenariat dans le domaine de la pêche et de la formation en aquaculture», a déclaré le ministre lors de son passage à la Radio nationale.

Malgré la crise sanitaire, la production aquacole a connu en 2020 un taux de croissance non négligeable estimé à 45% et contribue au financement du marché national, a fait savoir le ministre, ajoutant que cette filière devrait être développée de sorte à porter la production aquacole à 40 000 tonnes à l'horizon 2024. Une première cage à poisson algérienne sera fabriquée, a-t-il dit, dans les semaines qui viennent. Plusieurs chantiers de refonte du secteur ont été ouverts, au mois de juin dernier, avec les professionnels et les opérateurs des activités afférentes afin de diagnostiquer les insuffisances et d'essayer de trouver des solutions, a poursuivi le ministre. Les séances de travail ont été consacrées à la construction des petites embarcations, à la maintenance et à la pièce de rechange, a-t-il ajouté.

Ce programme de réforme, prévu par le département de Ferroukh visera, selon lui, à faire de ce secteur, encore à ses premiers balbutiements et avec des richesses inestimables non exploitées, l'un des leviers de l'économie nationale, son principal objectif, a souligné le ministre, étant la diversification de la richesse halieutique nationale dans le but d'améliorer les prix de ce produit alimentaire qui devient, ces dernières années, une denrée rare. Il s'agit notamment de rendre le prix de la sardine plus accessible au simple citoyen.

Par ailleurs, le directeur central du développement de l'aquaculture au ministère de la Pêche, Rachid Anane, a affirmé que les prix des poissons, en particulier la sardine, demeurent hors de portée par rapport au pouvoir d'achat des citoyens. Une incompatibilité qui est due, selon lui, à une faible production locale en termes de poissons, en plus de l'incapacité d'en importer en raison de la crise financière que traverse le pays. M. Anane a plaidé pour l'investissement dans ce segment à l'effet de pallier ce manque. Il a indiqué que le secteur de l'élevage des poissons n'a pu réaliser en 2019 que 4 751 tonnes, toutes espèces confondues, alors que cette production a été portée à 8 000 tonnes en 2020.

Selon toute vraisemblance, la crise sanitaire semble avoir freiné un peu la cadence de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du secteur arrêtée de 2020 à 2024 et qui prévoit d'atteindre l'objectif d'augmenter la production nationale à une quantité de 166 000 tonnes. Un défi qui nécessite, de l'avis des spécialistes, plus d'efforts et une rupture avec le modèle productif existant à travers la promotion de la pêche en haute mer et l'impulsion de l'aquaculture.

Aziza Mehdid



ENIEM DE OUED AÏSSI

Pas de reprise de travail

LE SORT de l'ENIEM de Oued Aïssi est toujours frappé du sceau du statu quo. Autrement dit, pas de reprise de travail pour le moment. Les négociations entre les délégués des travailleurs de cette entreprise et le P-DG du Groupe ELEC El-Djazaïr, Mostefa Ferfar, qui ont eu lieu hier à Oued Aïssi, se sont soldées par un échec.

Mostefa Ferfar, tout en reconnaissant la légitimité des revendications des travailleurs, a cependant conditionné le début d'une solution, juste et idoine, par la reprise du travail. Et pour tenter de convaincre les délégués des travailleurs que l'avenir de l'ENIEM ne peut être que meilleur, le P-DG du Groupe ELEC El-Djazaïr, chargé par le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït-Ali Braham, de prendre en charge le dossier ENIEM, a pris contact avec les hauts responsables de la BEA, banque partenaire de l'ENIEM, dans le but de discuter des mécanismes financiers à actionner en faveur de ladite entreprise. «Cependant, a rappelé Mostefa Ferfar, le début de cette solution à cette crise, qui a trop duré, doit impérativement commencer par votre reprise du travail».

De leur côté, les délégués des travailleurs ont conditionné ce début de solution par le départ inconditionnel du P-DG de leur entreprise, Djillali Mouazer, ainsi que l'annulation pure et simple de la décision ayant porté sur le congé forcé du 1er au 31 décembre 2020. En somme, les travailleurs sont restés intransigeants.

N'ayant pu trouver un terrain d'entente, Mostefa Ferfar et les quatre membres de sa délégation sont rentrés à Alger. Aussi, suite à ce nouvel échec de négociations entre les deux parties, tout indique que le conflit de l'ENIEM s'étalera encore dans le temps.

Quant à savoir qui des deux parties en conflit aura le dernier mot, il est pour le moment difficile d'avancer quoi que ce soit.

Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'ENIEM de Oued Aïssi, en tant qu'entreprise, est la première à être perdante, et à un degré moindre, l'ABC Banque, qui risque de ne pas percevoir ses créances détenues auprès des travailleurs de l'ENIEM avant longtemps, voire pas du tout.

S. T.

TIZI OUZOU

Sit-in des étudiants en droit devant le siège du bâtonnat

A L'INSTAR des étudiants de 26 autres wilayas du pays, les étudiants en droit option sciences juridiques de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou ont organisé, hier, un rassemblement devant le siège du bâtonnat de la ville des Genêts, lequel est dirigé par Me Salah Brahimi. Ces étudiants, venus nombreux, ont eu recours à cette action pour exiger des pouvoirs publics la réhabilitation du CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat), mis en gel depuis 2014.

Par ailleurs, le choix du lieu de cette manifestation est loin d'être fortuit. C'est en effet l'autorité du bâtonnat qui est choisie pour servir d'intermédiaire entre le ministère de la Justice et les étudiants désirant embrasser le métier d'avocat.

C'est aussi à la lumière de cette réalité que les manifestants ont déposé, hier, une demande d'audience auprès du bureau du bâtonnier, laquelle a été accompagnée d'une lettre de motivation. Cependant, Me Salah Brahimi n'était pas à son bureau.

C'est pourquoi la date d'une éventuelle audience n'est pas encore connue, à supposer que le bâtonnier Salah Brahim veuille bien recevoir la délégation de ces étudiants désirant exercer le métier d'avocat. Interrogé par le Jeune Indépendant sur le délai accordé aux pouvoirs publics pour satisfaire leur revendication et sue le genre d'actions prévues si ces mêmes pouvoirs publics venaient à faire la sourde oreille à leur appel, Hakim Boutaous, étudiant en Master 1, a indiqué que ces deux questions feront l'objet d'une étude lors du Conseil national des étudiants concernés, dont la tenue sera décidée ultérieurement. Notre interlocuteur a confié que ses camarades dent et lui nourrissent l'espoir de voir les autres wilayas du pays se joindre au groupe des 27. Notons enfin qu'il y a beaucoup de non-dits dans cette histoire de gel du CAPA. En effet, si aucune déclaration officielle n'a été faite dans ce sens, hormis par les étudiants concernés, il n'en demeure pas moins qu'elle fait en réalité le bonheur de bon nombre d'avocats déjà en exercice, leur devise étant : moins d'avocats en exercice, plus d'affaires florissantes.

La wilaya de Tizi Ouzou compte, à elle seule, plus de mille avocats en exercice. En définitive, rien n'exclut la thèse selon laquelle bien des avocats mènent, dans les coulisses, un combat allant dans le sens du maintien du dossier CAPA sous le boisseau. L'avocat est ainsi loin de symboliser l'humanisme ou le respect de la dignité humaine car, en vérité, pour quasiment tous les corps de métier, ce n'est qu'une question de sous.

De notre bureau, Saïd Tissegouine